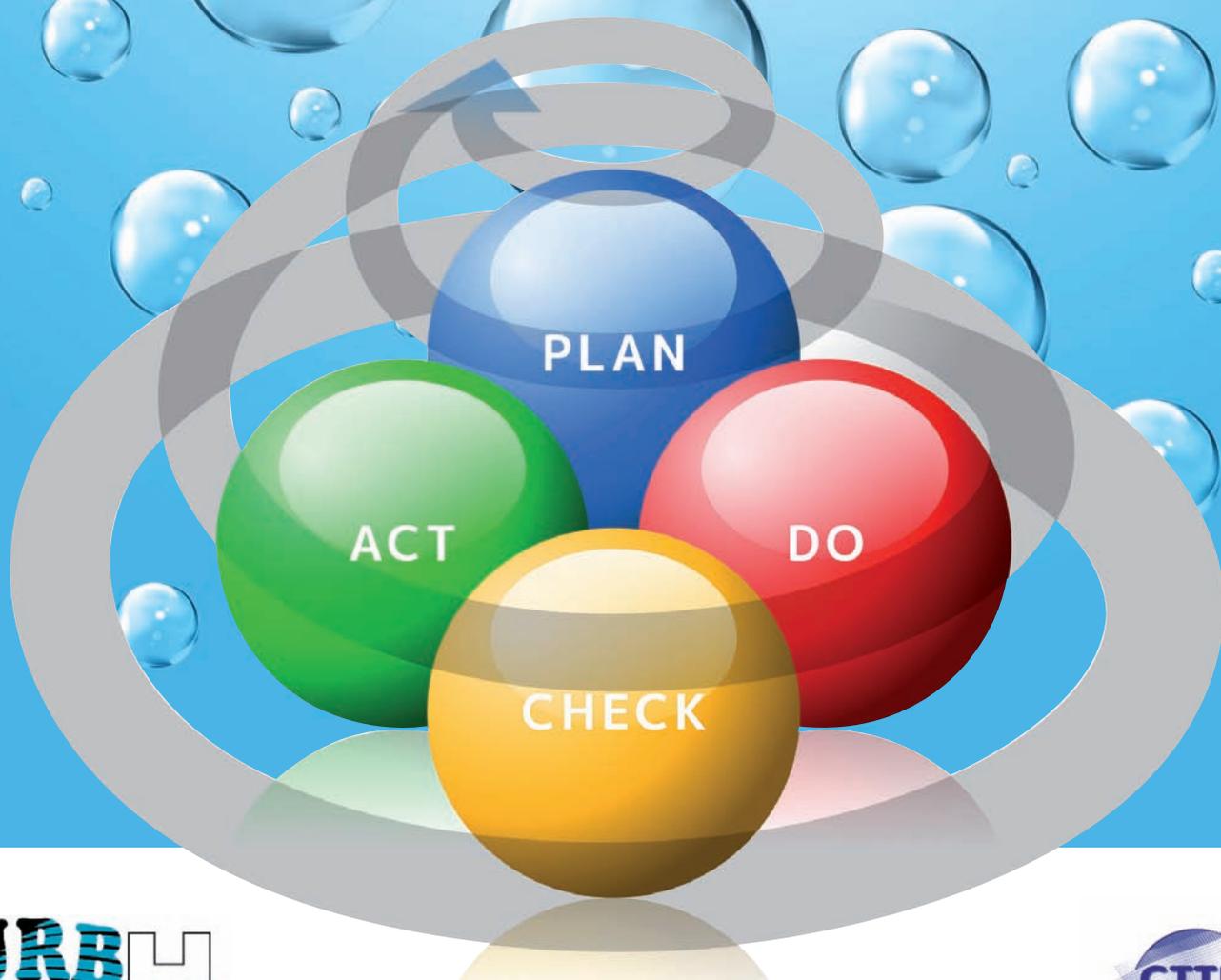


**Guide** pour  
la **mise en œuvre**  
de la **méthode RABC**  
en **Blanchisserie**  
**hospitalière**



1<sup>ère</sup> édition • Année 2011

www.girbau.com

# GIRBAU

MATERIEL DE BLANCHISSERIE

GROUP



**GIRBAU**  
FRANCE

12, rue des chardonnerets - Paris Nord 2 - BP64008 Tremblay en France - 95970 ROISSY CDG cedex  
tél. : +33 1 49 38 85 85 - fax : +33 1 49 38 85 86 - info@girbau.fr - www.girbau.com

# Sommaire

<b>Préface</b> .....	p.2
<b>Présentation de l'URBH</b> .....	p.4
<b>Participants</b> .....	p.6
<b>Index des annonceurs</b> .....	p.7
<b>Avant-propos</b> .....	p.8
<b>1 • Définitions et documents de références</b> .....	p.10
<b>2 • Conditions préalables</b> .....	p.12
<b>3 • Actions préliminaires</b> .....	p.12
<b>4 • Principe 1 •</b> Liste des dangers microbiologiques et listes de mesures de maîtrise .....	p.14
<b>5 • Principe 2 •</b> Détermination des points de maîtrise .....	p.22
<b>6 • Principe 3 •</b> Etablissement des niveaux cibles et de limites de tolérances pour chaque point de maîtrise .....	p.25
<b>7 • Principe 4 •</b> Etablissement d'un système de surveillance pour chaque point de maîtrise - <b>Généralités</b> .....	p.28
<b>8 • Principe 4 •</b> Etablissement d'un système de surveillance pour chaque point de maîtrise - <b>Les contrôles bactériologiques</b> .....	p.28
<b>9 • Principe 5 •</b> Etablissement des actions correctives .....	p.31
<b>10 • Principe 6 •</b> Etablissement de procédures de vérification du système RABC .....	p.31
<b>11 • Principe 7 •</b> Etablissement du système de documentation .....	p.32
<b>12 • Questions sur la méthode RABC</b> .....	p.32
<b>Annexe 1 •</b> Cas particulier du linge « contaminé » .....	p.34
<b>Annexe 2 •</b> Utilisation d'un applicateur et évaluation des coûts des contrôles bactériologiques .....	p.34
<b>Annexe 3 •</b> Réponses aux questions sur la méthode RABC .....	p.35

# Préface

Pourquoi l'élaboration d'un guide sur la mise en œuvre de la méthode RABC en blanchisserie hospitalière ?

Depuis la sortie de la norme RABC en 2003, qu'est-ce qui a suffisamment changé pour justifier ce travail aussi conséquent ?

## **Le risque change**

De nouvelles maladies apparaissent, les germes s'adaptent, des épidémies de maladies que l'on croyait maîtrisées resurgissent. Le niveau de résistance aux antibiotiques de certaines bactéries vient à dépasser toute possibilité thérapeutique. Parallèlement, la population accueillie dans les hôpitaux est plus âgée et plus vulnérable aux infections. La prévention reste l'arme la plus efficace, c'est la mission de l'hygiène.

## **Les technologies changent**

Les progrès de l'automatisme, des outils de l'informatique, la maîtrise des contrôles en cours de processus, les évolutions dans les gammes de produits, les mutations dans les choix énergétiques, engagent des évolutions profondes associées à une exigence croissante de productivité.

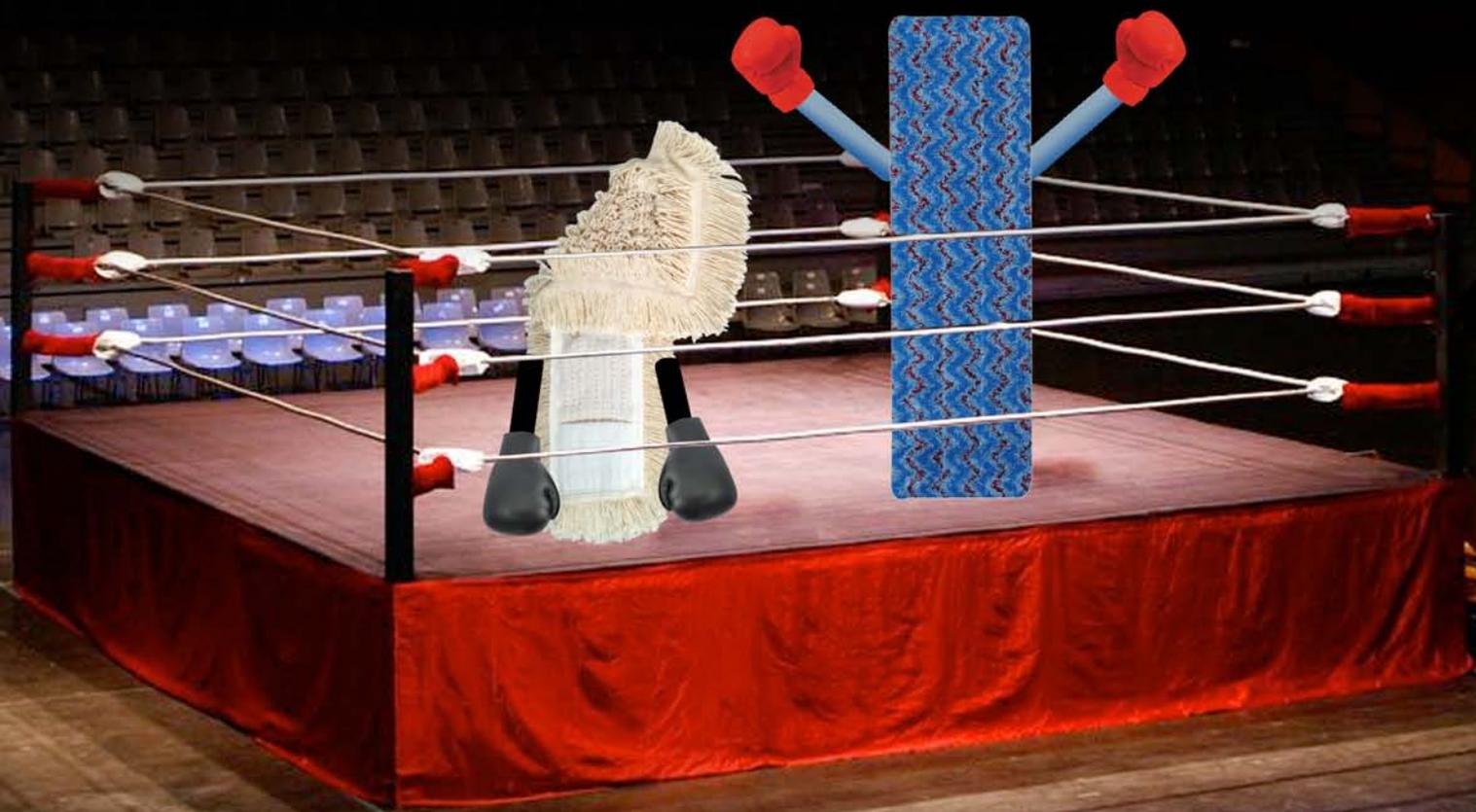
## **Le monde change**

Aujourd'hui, personne ne conteste la réalité d'un changement climatique rapide. En 2003, des lois sur l'eau datant de plus de dix ans plaçaient déjà les blanchisseries grandes consommatrices de ressources en eau parmi les installations classées pour l'environnement. En 2007, le Grenelle de l'environnement exprima une préoccupation légitime du corps social, soucieux de préserver les ressources naturelles et de réduire les risques sanitaires liés à la qualité de l'environnement. Les choix techniques, énergétiques, économiques et organisationnels sont désormais guidés par une démarche environnementale incontournable.

**L'objet de ce guide est de proposer à tous les professionnels un outil pratique fondé sur des connaissances actualisées et sur l'expérience. Il cherche à répondre le plus précisément possible aux questions des acteurs de terrain, dans le but de maîtriser au mieux le risque infectieux lié à la fonction linge.**

**Docteur Philippe Carenco**  
Médecin Hygiéniste au CH d'Hyères

# FRANGE COTON VS MOP MICROFIBRE



n°310

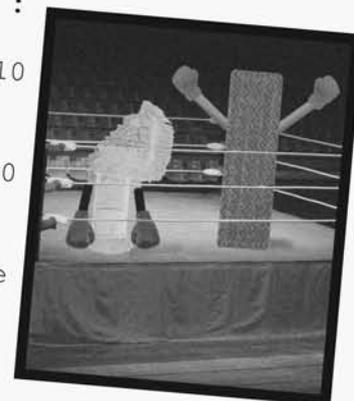
## THE CLEANING NEWS

### QUEL PUNCH !

Les mops Concept Microfibre :

- Plus **légères** de 65 à 110 grammes,
- Plus **durables** jusqu'à 1000 lavages,
- Plus **sûres** : faible relargage particulaire
- Plus **économiques**

Tous les scores sur [www.concept-microfibre.fr](http://www.concept-microfibre.fr)



## PRÉSENTATION DE L'URBH (Union des Responsables de Blanchisserie Hospitalière)

L'URBH est une association professionnelle reconnue qui regroupe près de 300 professionnels de la fonction linge hospitalière dans plus de 250 établissements publics, de santé et d'hébergement répartis sur l'ensemble du territoire français.

L'URBH a pour objectif de promouvoir la blanchisserie hospitalière en contribuant à l'élaboration et la diffusion des connaissances nécessaires au développement de ce métier.

En effet, l'URBH a compris depuis de nombreuses années que pour pouvoir évoluer dans un environnement complexe, le partage de l'expérience et de l'expertise est plus que jamais nécessaire, et que la solidarité est indispensable.

L'URBH est à l'origine de nombreuses publications (guides de bonnes pratiques, guide de la fonction linge...), participe à des conférences, est présente sur des salons, intervient comme formateur à l'École des Hautes Études en Santé Publique, et représente la profession dans des groupes de travail nationaux auprès du ministère de l'éducation nationale ou du ministère de l'environnement, voir dans des projets européens.

Elle propose à ses adhérents :

- Des journées d'études annuelles qui allient professionnalisme, technicité et convivialité.
- Un site internet « [www.urbh.net](http://www.urbh.net) »
- L'accès à une liste de diffusion
- Un journal d'information « l'Écho »

Quelques chiffres sur la blanchisserie hospitalière (*source enquête CTTN-IREN 2010*)

En Europe, 80 % des établissements hospitaliers publics externalisent la fonction linge.

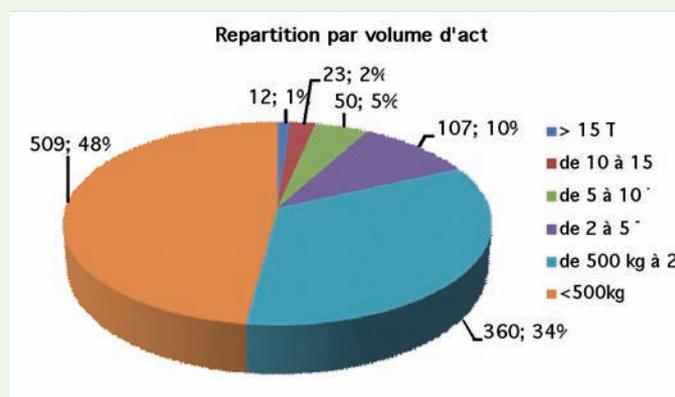
En France, seul 20 % des établissements hospitaliers publics externalisent intégralement leur fonction linge. Cette particularité démontre la performance et la réactivité de nos blanchisseries publiques hospitalières.

La blanchisserie hospitalière représente 32 % de part de marché (entretien des textiles en France) en volume.

Elle traite 1 505 tonnes de linge par jour sur 995 structures soit en moyenne 1.5 tonnes de linge par jour et par structure.

Elle emploie 12 000 personnes.

Taille des blanchisseries hospitalières en France :



# ZARGAL

## la maîtrise du circuit du linge.

ZARGAL travaille depuis plus de 40 ans dans le monde de la santé. ZARGAL a mis au point toute une gamme de matériels rationnels destinés à la collecte du linge sale, à la manutention en blanchisserie, ainsi qu'à la distribution du linge propre dans les hôpitaux et les maisons de retraite.



Sur simple demande, recevez notre documentation.



**ZARGAL**  
GROUPE ZARGES

Z.A. Activeum - 4, rue Georges Guynemer - CS 49312 Altorf - 67129 - Molsheim Cedex  
Tél. 03 88 50 82 07 - Fax 03 88 49 10 43 - E-mail : zargal@zargal.fr

AUTOMATISMES & LOGICIELS

**SODISOFT** **SODILEC**

### L'AUTOMATISME INFORMATISÉ

Comptage et pesage |  
Systèmes de stockage et  
Tunnels de lavages. | Nivel  
Gestion des dosages de  
Logiciels d'aide à l  
Logiciels de maintenanc

### DE VOTRE BLANCHISSERIE

Z.I LES POINTE  
18410 BRINON SUR  
TÉL 02 48 58 50 58  
www.sodilec.com - Emai



**cofitex**

Assistance à Maîtrise d'ouvrage  
Ingénierie en blanchisserie hospitalière

Votre assistant pour toutes les étapes de  
votre projet de création ou de  
restructuration de votre blanchisserie

#### ETUDES

- Audit,
- Etude de faisabilité,
- Dossier décisionnel.

#### PROGRAMMATION

- Élaboration du programme bâtiment et des équipements,
- Procédure de Consultation,
- Rédaction des Dossiers de Consultation Entreprises (DCE),
- Analyse des dossiers d'appel d'offres,
- Assistance au choix.

#### REALISATION

- Suivi de la réalisation des travaux ,
- Assistance à la mise en service, formation.

Siège social

23/25 rue Jean Jacques Rousseau 75 001 PARIS  
COFITEX LYON

199 Avenue Francis de Préssensé 69 200 VENISSIEUX

Tel : 04.37.43.00.68 - Fax : 04.78.03.01.37

Mél : info@cofitex.fr - Site Internet : www.cofitex.fr

L'élaboration de ce guide a été assurée par :  
**L'UNION DES RESPONSABLES DE BLANCHISSERIES HOSPITALIERES (URBH)**



Florent BACHELIN (pilote du groupe)

Thierry BORGNE

Thierry DESENZANI

Catherine DIALLO

Jacques GIORGIO

Pascale LAMBERT

Michel UDOT

**en collaboration avec le CTTN-IREN de Lyon  
(Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage)**



Frédéric PAGEREY

Sandra CONSTANT

Marylaine FINE

et la participation du Docteur CARENCO,  
Médecin Hygiéniste au CH de Hyères

### **EDITEUR**

Associés en Edition - 201 avenue Pierre-Brossolette - 92120 Montrouge  
Tél. 01.42.5331.07 - Fax 01.42.53.61.00 - E-mail : [entretien.magazine@wanadoo.fr](mailto:entretien.magazine@wanadoo.fr) - [www.entretien-magazine.fr](http://www.entretien-magazine.fr)

### **Impression**

Imprimerie de Champagne - ZI les Franchises - 52200 Langres  
Dépôt légal - Septembre 2011

## INDEX DES ANNONCEURS

ADIEX MECHIN .....	3 <sup>e</sup> Couv
CCI DES VOSGES .....	p 13
CHRISTEYNS SA .....	p 27
CLAYTON .....	p 30
COFITEX .....	p 5
CONCEPT MICROFIBRE .....	p 3
CTTN-IREN .....	p 15
CQFD FORMATION .....	p 21
DANUBE INTERNATIONAL .....	p 11
EBERHARDT & FRÈRES .....	p 9
ECOLAB .....	p 21
GIRBAU .....	2 <sup>e</sup> Couv
ISOCEL QUALITÉ .....	p 21
LOUTTE SAS .....	4 <sup>e</sup> Couv
MONDIA SHIVAREE LTD .....	p 15
STRICHER HYGIÈNE .....	p 15
PRIMUS .....	p 13
ROLAND VLAEMYNCK TISSEUR .....	p 13
SCOFOB .....	p 17
SIPLET SPRL .....	p 17
SODILEC .....	p 5
ZARGAL .....	p 5

Le linge ayant une capacité à fixer les micro-organismes (bactéries, virus, champignons et parasites) l'amélioration de l'hygiène dans la fonction linge hospitalière est un enjeu prioritaire.

En effet, la bibliographie, bien que faible dans ce domaine, relate divers cas de contamination du linge lors de son utilisation (tenue professionnelle, literie du patient), la prolifération de ces germes sur le linge sale et la possibilité de transmission par le linge, en particulier par du linge « propre » mal traité. Bien que la part du linge dans les Infections Nosocomiales recensées soit faible, le risque existe et c'est pourquoi, les services d'hygiène et les CLIN font évoluer leurs recommandations vis-à-vis de la fonction linge

Par ailleurs, la mise en place d'une démarche qualité selon la méthode RABC fait partie des éléments d'appréciation de la Haute Autorité de Santé lors des visites des experts visiteurs dans le cadre de la procédure de certification des établissements de santé. C'est pourquoi, une démarche qualité selon la méthode RABC est vivement recommandée pour une blanchisserie qui traite du linge hospitalier.

Mais la **norme NF EN 14065 de mai 2003, intitulée « Textiles traités en Blanchisserie – Système de maîtrise de la biocontamination »** ne propose qu'une méthodologie d'analyse et de maîtrise des risques en s'articulant autour de 7 principes fondamentaux :

- Analyser les dangers microbiologiques associés aux processus, au produit et au personnel.
- Déterminer des points de maîtrise pour les dangers identifiés.
- Définir le niveau cible et la tolérance pour chaque point de maîtrise.
- Mettre en place un système de surveillance des points de maîtrises.
- Prévoir des actions correctives en cas de dépassement des limites critiques.
- Établir des procédures de vérification du système RABC.
- Établir et maintenir à jour la documentation garantissant la traçabilité

**Afin d'aider à la mise en œuvre de la méthode RABC ce guide a été élaboré.** Il a pour vocation à préciser un certain nombre d'éléments du Guide d'application de la méthode RABC (GA-G07-224 de décembre 2004) en apportant des compléments d'informations concrètes et applicables par tous. Afin de respecter l'esprit de la norme, ce guide ne s'applique qu'à la partie « Blanchisserie » de la Fonction Linge et exclut de ce fait les circuits en dehors de l'unité de production

Ce guide résulte d'un travail détaillé et approfondi dans le domaine de l'hygiène du linge. En effet, au-delà des avis entre hygiénistes, qui peuvent certainement encore diverger et évoluer sur certains points, ou des difficultés de mise en œuvre de certaines préconisations, il présente des recommandations précises, couvrant l'ensemble du traitement du linge en blanchisserie hospitalière.

**Afin de permettre, à ceux qui le désirent d'appliquer cette norme, il a été décidé de reprendre les 7 principes fondamentaux de la méthode RABC chapitre par chapitre en y apportant des informations permettant de mieux appréhender cette méthodologie de travail.**

L'aspect de la présentation en est un peu plus rébarbatif, mais son suivi chapitre après chapitre permet l'intégration d'une double pédagogie, celle de la RABC et d'une façon plus générale celle des systèmes d'amélioration continue.

Ce document a vocation de devenir le guide professionnel reconnu au sein de l'URBH avant d'être éventuellement référencé ultérieurement par d'autres instances.

# Qualité, productivité et fiabilité...

... Faites appel à de **vrais professionnels** de l'entretien du textile



Pour tous vos projets en entretien du textile, faites appel à de vrais professionnels : qualité de l'étude, du conseil et de la prescription, de l'installation et de la maintenance... laissez-nous vous accompagner dans votre projet et reposez-vous sur la fiabilité et la qualité de grandes marques.



## Machines Aseptiques Hautes-performances

Spécialiste du lavage aseptique, des machines reconnues pour leur robustesse et leurs solutions technologiques.



## Leader Mondial d'équipements de blanchisserie professionnelle

Lavage, séchage, des capacités de 6 à 90 kg.



## Référence incontournable dans la fabrication de calandreuse

Une large gamme de sècheuses-repasseuses, à système exclusif de cuvette flexible pour une productivité importante et une haute qualité de repassage... une gamme complétée par des solutions à engagement avec pliage et contre pliage particulièrement compactes.



## Vous êtes intéressé ?

Venez nous rencontrer aux journées d'étude de l'URBH ou contactez nous dès aujourd'hui : [info.commerce@eberhardt.fr](mailto:info.commerce@eberhardt.fr)

# 1 • DÉFINITIONS ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

## DÉFINITIONS

<b>Action corrective</b>	action à entreprendre afin de restaurer la maîtrise du processus, lorsque les résultats de la surveillance indiquent que l'on a dépassé les limites définies.
<b>Biocontamination</b>	contamination par des micro-organismes viables, c'est-à-dire des micro-organismes capable de se multiplier pour produire une croissance démontrable.
<b>CLIN</b>	Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales.
<b>Danger</b>	tout élément, ou facteur, pouvant produire un effet indésirable sur l'obtention de la qualité microbiologique des textiles.
<b>Diagramme de flux</b>	Représentation graphique de toutes les étapes d'un processus.
<b>Mesure de maîtrise</b>	action ou procédure nécessaire pour maîtriser un risque de biocontamination.
<b>Point de maîtrise</b>	<b>(CP ou Critical Point)</b> : tout point où l'on applique une action de maîtrise afin de contenir, éliminer ou réduire le risque de biocontamination.
<b>R.A.B.C.</b>	<b>Risk Analysis Biocontamination Control</b> : Système de management de la qualité avec analyse supplémentaire des risques permettant de maîtriser les risques de biocontamination des textiles traités en blanchisserie.
<b>UFC</b>	<b>(Unité Formant Colonie)</b> : Unité permettant de dénombrer les bactéries vivantes. Une UFC est égale à une colonie de bactérie.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

<b>NF EN 14065 (Mai 2003)</b>	Textiles traités en blanchisserie – Système de maîtrise de la biocontamination. G07-172
<b>GA G07-224 (Décembre 2004)</b>	Textiles traités en blanchisserie – Guide d'application de la norme NF EN 14065
<b>BP G07-223 (Novembre 2004)</b>	Textiles traités en blanchisserie – Référentiel de bonnes pratiques professionnelles.

**Guide de la fonction linge dans les établissements de santé – 3<sup>e</sup> édition - 2010**

**En matière de blanchisserie professionnelle nous sommes les seuls à vous proposer des solutions technologiques durables. Si vous vous reposez sur nous ?**



Fort de ses 60 ans d'expérience, DANUBE International vous propose aujourd'hui les solutions technologiques les plus abouties du marché afin de lutter contre la contamination du linge à l'hôpital, dans les maisons de retraite ou les centres de soins. En produisant une gamme de produits la plus écologique possible, une fois de plus nous innovons et rejoignons des préoccupations qui aujourd'hui, plus que jamais, sont aussi les vôtres.

## 2 • CONDITIONS PRÉALABLES

Le respect par une blanchisserie des bonnes pratiques professionnelles est la condition préalable nécessaire à la mise en application de la norme RABC. En effet, ce respect des pratiques permet, dans la plupart des cas, de faciliter la mise en place de la méthode RABC, la majorité des

actions étant déjà en place.

La lecture de la norme NF EN 14065 et la compréhension des 7 principes fondamentaux de la norme RABC sont évidemment indispensables pour la mise en œuvre des recommandations de ce guide d'application.

## 3 • ACTIONS PRÉLIMINAIRES

Un certain nombre d'actions préliminaires doivent être réalisées avant la mise en œuvre de la méthode RABC. Il s'agit de :

### 1) Engagement de la Direction

Afin de suivre le fonctionnement du système RABC et de permettre son amélioration continue, la direction fixe des objectifs et réalise des réunions avec l'équipe RABC, à des fréquences définies (revue de direction). La direction doit pouvoir dégager les ressources nécessaires qui peuvent être des moyens humains, financiers et matériels ; de la formation ; la mise à disposition de toutes les ressources.

### 2) Constitution de l'équipe RABC

La direction doit constituer une équipe RABC. Cette dernière doit être pluridisciplinaire tout en ayant les connaissances et l'expérience nécessaire à cette démarche. Les compétences internes à la Blanchisserie ou à l'établissement sont à privilégier, mais il est possible de faire appel à une expertise complémentaire extérieure si besoin.

### 3) Installations et environnement de travail

La direction doit identifier, fournir et entretenir les installations nécessaires à l'obtention de la maîtrise de la biocontamination.

### 4) Détermination de l'utilisation finale prévue pour le textile

L'équipe RABC doit identifier et enregistrer l'utilisation finale prévue pour le textile en tenant compte des exigences du client. Celui-ci peut être interne ou externe à la structure dont fait partie la blanchisserie.

### 5) Préparation du diagramme des flux de la Blanchisserie

L'équipe RABC doit préparer le diagramme des flux (textiles, personnels, produits, eaux,...) de préférence à partir du plan de la blanchisserie.

### 6) Spécification du processus

L'équipe RABC doit spécifier le processus en fonction du type d'article textile. Des spécifications différentes peuvent être nécessaires selon la nature de la salissure.

### 7) Sensibilisation à la formation et compétences

La direction doit :

- identifier les besoins en compétences pour le personnel réalisant des activités ayant un effet sur la biocontamination ;
- fournir les formations permettant de satisfaire ces besoins ;
- évaluer l'efficacité de la formation fournie ;
- s'assurer que tous les employés sont conscients de leur rôle et comment ils contribuent à la réalisation des objectifs microbiologiques ;
- tenir à jour des dossiers répertoriant la formation initiale, l'expérience, la formation continue et les qualifications.

### 8) Informations relatives aux achats

Il est recommandé de réaliser des cahiers des charges rassemblant les exigences définies pour les achats susceptibles d'avoir un impact sur la qualité microbiologique des textiles (produits lessiviels, eau, composition des textiles, etc.). Pour les produits lessiviels et les produits de nettoyage et de désinfection des surfaces et équipements, il est recommandé de rassembler les fiches techniques et les dossiers scientifiques faisant référence aux normes d'activités anti-microbiennes.

primus

Partout dans le monde

# Fonction linge et hygiène



Zone propre    Zone sale

Contactez-nous pour recevoir, sans engagement, le Guide Primus Expertise en hygiène.



## Une vraie **barrière**... La réponse aseptique.

Inscrivons-nous dès maintenant dans la qualité de service aux résidents, le pressing intégré, vers une vraie logique hôtelière. Primus vous offre des garanties concrètes : Certification "ISO 9001:2000 (Qualité) et 14001:2004 (Environnement)". Conformité aux normes RABC, RoHS et WEEE.

### Pour la prévention du risque infectieux... Rencontrez un expert

- Des solutions globales Blanchisserie intégrée
  - Une gamme complète de laveuses essoreuses (frontales, aseptiques), sècheurs, sècheuses repasseuses.
  - Des prix très compétitifs
  - Un réseau technique national de proximité
  - Des délégations régionales d'expertise
- Primus France. Ingénierie, construction, conseil, installation, maintenance de matériels de blanchisserie.  
4 rue Jacques Monod ZI Est  
69120 Vaulx en Velin  
Tél. **04 78 79 55 75** - Fax 04 72 04 62 72  
E-mail info@primuslaundry.fr

primus

La prime qualité...

[www.primuslaundry.fr](http://www.primuslaundry.fr)



### AUDITS, FORMATIONS & CONSEILS EN BLANCHISSERIE

- CAP d'entretien des articles textiles en entreprises industrielles,
- Gestionnaires de la fonction linge en établissement de santé,
  - Contremaîtres,
  - Décideurs, perfectionnements,
- RABC, qualité et certification, textiles, formations internes (formation de base, lavage, hygiène...,) accompagnement de la démarche qualité.

10, rue Claude-Gelée - 88026 EPINAL Cedex  
Tél. 0820 20 30 38 - Fax 03.29.64.01.88  
E-mail : flevrey@vosges.cci.fr • tarnault@vosges.cci.fr  
[www.audit-formation-blanchisserie.com](http://www.audit-formation-blanchisserie.com)

Roland Vlaemynck  
TISSEUR

La fourniture directe de sacs à linge et housses pour chariots par un authentique tisseur



Métier électronique produisant la toile 100% polyester fibres continues (haute ténacité) et discontinues, diverses contextures.

Les nouvelles toiles  
OX'STATEX (antistatique)  
BAC'STATEX (bactériostatique)



Sac à linge toutes formes, toutes dimensions, tous systèmes de fermetures.



Housses intérieures et extérieures pour tous modèles de chariots.

N'hésitez pas à nous contacter:

Roland Vlaemynck Tisseur - B.P. 122 - 62202 Boulogne-sur-Mer  
Tél. 03 21 10 23 80 - Fax: 03 21 10 23 90 - [rvlaemynck@wanadoo.fr](mailto:rvlaemynck@wanadoo.fr)

## LISTE DES DANGERS MICROBIOLOGIQUES ET LISTE DES MESURES DE MAÎTRISE

### A. Identification du, ou des risques associés au processus, au produit ou au personnel (§ 6.2.1.1 de la norme NF EN 14065)

Afin d'identifier et de lister les différents dangers microbiologiques, il est vivement recommandé d'utiliser la méthode des 5M dans les 4 grands secteurs suivants d'une blanchisserie :

- **Secteur Sale** qui regroupe les activités de collecte et de tri du linge sale
- **Secteur Lavage** qui regroupe les activités de lavage et d'essorage
- **Secteur Finition** qui regroupe les activités de séchage, repassage et pliage
- **Secteur Expédition** qui regroupe les activités de préparation des livraisons du linge et des tenues professionnelles

La méthode des 5M ou diagramme d'Ishikawa repose sur 5 mots fondamentaux et permet de ne pas oublier de causes possibles de biocontamination du linge :

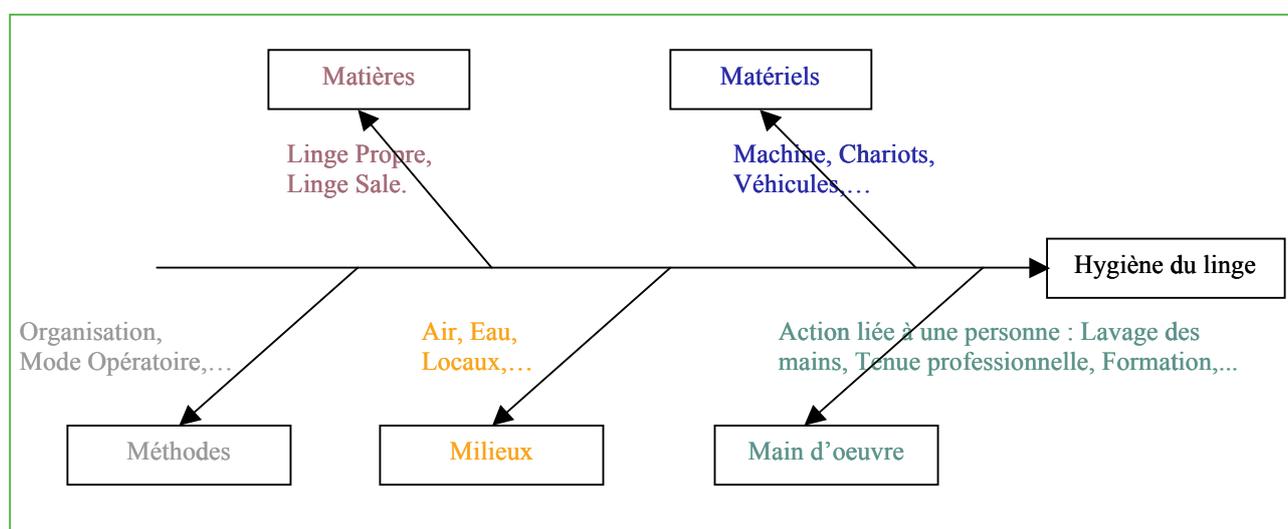
- **Méthodes** : Organisation mise en place, mode opératoire écrit, enregistrement des contrôles, réglages des matériels,...

- **Main d'œuvre** : toute action liée à une personne individuellement comme par exemple le lavage des mains, la tenue professionnelle, la formation,...
- **Matériels** : Matériels utilisés tels que machines, chariots, véhicules,...
- **Milieu** : Environnement de travail qui regroupe l'air, l'eau, les locaux.
- **Matières** : le LINGE sale ou propre en fonction du secteur de travail

Les tableaux qui suivent, **présentés par secteur de travail**, répertorient les dangers identifiés à prendre en compte **à minima** pour établir la liste des dangers microbiologiques ainsi que les questions à se poser. Il peut-être nécessaire en fonction des installations et spécificités d'ajouter des dangers supplémentaires.

*Note 1* : La Matière n'est pas prise en compte dans ces tableaux car elle correspond au linge soit sale soit propre en fonction du secteur de travail, mais n'apporte pas de danger supplémentaire.

*Note 2* : **Organiser** = Méthode établie, écrite, validée et appliquée par tous de la même façon.





FORMATION  
CONSEIL

### FORMATION

- Prendre soin du linge des résidents
- RABC - Hygiène
- Maîtrise de l'énergie
- Fonction encadrement
- CAP Blanchisserie toutes régions
- Licence professionnelle (Bac + 2) ...

### ASSISTANCE TECHNIQUE

- Fonction linge - Audit
- Restructuration
- Process - Organisation ...

### ANALYSES ESSAIS TEXTILES

- Comportement à l'entretien
- Analyse des défauts ...

### STAGES INTER OU INTRA FORMATION, AUDITS ET CONSEILS



BP 41 - Avenue Guy de Collongue - 69131 ECULLY Cedex  
Tél. 04 78 33 08 61 - Fax 04 78 43 34 12  
E-mail : [formation@cttn-iren.fr](mailto:formation@cttn-iren.fr) - [www.cttn-iren.com](http://www.cttn-iren.com)  
(Loi de 1948) sans but lucratif, sous la tutelle du Ministère de l'Industrie

## SHIVAREE FRANCE

Matériel pour blanchisseries, pressings, traitements des textiles.

Occasions - Neuf - Neuf déclassé.

Grutage, transports



SHIVAREE - Usine : Rue de Bouffard - RN4 - 77320 Beton-bazoches  
Tel : 01 64 01 03 75 - Fax : 01 64 01 04 38 - E-mail : [stover@wanadoo.fr](mailto:stover@wanadoo.fr)  
Philippe Gégout / mobile : 06 82 29 83 96

Siège : 51 rue de Ponthieu 75008 Paris - Tel : 01 48 72 97 79 E-mail : [mondia.legend@free.fr](mailto:mondia.legend@free.fr)  
Raoul Gégout / mobile : 06 07 03 03 69

## LOCATION DE VÉHICULES PROFESSIONNELS EN COURTE OU LONGUE DURÉE



# STRICHER HYGIENE

LOCATION DE VEHICULES



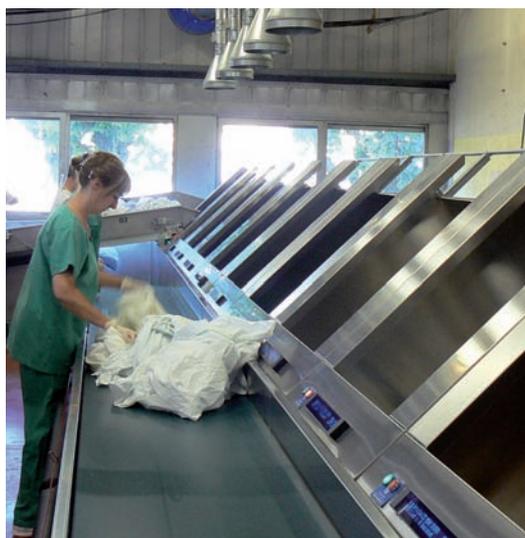
[www.stricher.fr](http://www.stricher.fr)

N° Vert 0 800 303 404

## SECTEUR SALE

5 M	Danger identifié	Question à se poser ?
<b>Méthodes</b>	Déplacement inapproprié des équipements de transport entre les zones sales et propres	La circulation du matériel de transport sale (chariots, rolls,...) vers la zone propre est organisée ?
	Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le tri	Le stockage du linge sale est organisé de manière à maîtriser son temps de stockage ?
	Traitement inapproprié du linge particulièrement « biocontaminé » <b>(1)</b>	La prise en charge du linge « contaminé » <b>(1)</b> est organisée ?
<b>Main d'œuvre</b>	Biocontamination de la tenue de travail	Le personnel porte une tenue spécifique au secteur sale ?
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones sales et propres de la Blanchisserie	Les règles de circulation du personnel de la zone sale à la zone propre sont établies ?
<b>Matériels</b>	Biocontamination des véhicules de transport	Le nettoyage / désinfection des véhicules de transport est organisé ?
	Biocontamination des machines	Le nettoyage / désinfection des machines est organisé ?
	Biocontamination des équipements de transport du linge sale	Le nettoyage / désinfection des équipements de transport (chariots, rolls,...) est organisé ?
<b>Milieu</b>	Contamination de l'air	Les flux d'airs entre les secteurs sales et propres sont maîtrisés ?
	Biocontamination des locaux	L'entretien des locaux est organisé ?

**(1) Lire attentivement l'annexe 1**



**Tri du linge sale**



**Stockage du linge sale**



**Chariots de linge sale**



Spécialisée en blanchisserie depuis plus de 20 ans, la société **SCOFOB** s'engage à vos côtés à chaque étape de votre projet

## INGENIERIE



Etude de faisabilité

Avant-projet détaillé

Assistance technique et suivi de chantier

Elaboration des dossiers d'appels d'offres et dépouillement

Réception de l'ouvrage et des process  
Suivi jusqu'au parfait achèvement

## FORMATION / QUALITE



Evaluation des pratiques et des méthodes

Formations professionnelles intra-établissements

Formations professionnelles inter-établissements

Organisation et adaptation aux nouveaux postes de travail

Mise en œuvre des normes applicables aux métiers de la blanchisserie (R.A.B.C., ISO 9001, 14001)

**Sabine SALMON** vous accueille pour tout renseignement  
Tél : 01 69 25 09 44 - Fax : 01 69 25 04 24 - Mail : [scofob@wanadoo.fr](mailto:scofob@wanadoo.fr)

Conscients des nouvelles orientations des établissements sociaux et de santé et de leur participation sur les marchés blanchisserie en net développement, soyez assurés que **notre expérience depuis plus de 20 ans** dans ce domaine est la garantie de réponses adaptées aux besoins de chacun.



**Rue Antoine André, 46 - B-1300 Limal - Belgique**

Tél. 0032(0)10.41.52.64 - Fax. 0032(0)10.41.53.26

E-mail : [info@sipletservice.com](mailto:info@sipletservice.com)

Site Internet : [www.siplet.be](http://www.siplet.be)

● Belgique, Hollande	<b>Wilfried Huybrechts</b>	<b>0032.475.47.67.54</b>
● Ardenne, Meuse et Lorraine	<b>Alain Hecq</b>	<b>0032.475.76.30.78</b>
● Ouest	<b>Joël Bastian</b>	Tél/fax : <b>02.97.22.95.88 – 06.08.77.36.89</b>
● Sud-Ouest	<b>Maxime Didier</b>	Tél/fax : <b>04.94.39.85.89 – 06.70.09.54.24</b>
● Ile-de-France	<b>Christophe Jouaux</b>	Tél/fax : <b>01.64.91.47.58 – 06.07.58.90.15</b>
● Rhône-Alpes	<b>Rémy Villar</b>	Tél/fax : <b>04.78.96.99.63 – 06.07.43.30.44</b>
● Haute-Savoie	<b>Sébastien Oger</b>	Tél/fax : <b>04.74.83.12.81 – 06.75.62.78.86</b>
● Nord – Picardie – Champagne	<b>Ali Ardjoun</b>	Tél/fax : <b>01.47.11.04.88 – 06.78.15.90.77</b>
● Provence – Côte d'Azur	<b>Dominique Didier</b>	Tél/fax : <b>04.94.39.85.89 – 06.77.63.47.17</b>
● Direction technique	<b>Michel Ramaekers</b>	<b>0032.475.23.75.43</b>

**Contact : Luc SIPLET**

**Le savoir-faire en plus**  
**Le spécialiste de l'équipement de la calandre**  
**Une équipe de techniciens à votre service 24 h/24 h,**  
**6 jours sur 7.**

Tél. France : **0 820 825 317** - Fax **0 820 014 332**

## SECTEUR LAVAGE

5 M	Danger identifié	Question à se poser ?
<b>Méthodes</b>	Traitement inapproprié du linge en cas de surcharge	Le poids du linge chargé en machines est contrôlé ?
	Traitement inapproprié du linge	Les quantités des produits de lavage utilisés sont contrôlées ?
	Traitement inapproprié du linge	Les paramètres de lavage (température, TH, pH,...) sont contrôlés ?
	Développement microbien durant le stockage du linge humide dans le matériel de lavage	La durée de stockage du linge dans le matériel de lavage est organisée ?
	Traitement inapproprié du linge particulièrement « biocontaminé » <b>(1)</b>	Le lavage du linge « contaminé » <b>(1)</b> est organisé ?
<b>Main d'œuvre</b>	Biocontamination de la tenue de travail	Le personnel porte une tenue spécifique dans le secteur sale de la zone de lavage ?
	Recontamination manuportée	Le nettoyage des mains est organisé ?
<b>Matériels</b>	Biocontamination des matériels	Le nettoyage / désinfection des matériels (tapis, chariot,...) est organisé ?
<b>Milieu</b>	Biocontamination des locaux	L'entretien des locaux est organisé ?

**(1) Lire attentivement l'annexe 1**



Machine à laver



Sortie secteur lavage



Tunnel de lavage



Linge propre en attente de finition



Tunnel de finition



Train de repassage

## SECTEUR FINITION

5 M	Danger identifié	Question à se poser ?
<b>Méthodes</b>	Déplacement inapproprié du matériel de transport du linge propre	La circulation du matériel de transport propre vers la zone sale est organisée ?
	Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le séchage	Le stockage du linge propre humide est organisé de manière à maîtriser son temps de stockage ?
	Développement microbien suite à une humidité résiduelle	Le contrôle du séchage du linge est organisé ?
<b>Main d'œuvre</b>	Recontamination du linge par la tenue de travail	Le personnel porte une tenue spécifique au secteur propre ?
	Recontamination manuportée	Le nettoyage des mains est organisé ?
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones propres et sales de la Blanchisserie	Les règles de circulation du personnel de la zone propre vers la zone sale sont établies ?
<b>Matériels</b>	Biocontamination des matériels	Le nettoyage/désinfection des matériels (tapis, table de pliage,..) est organisé ?
	Biocontamination des équipements de transport du linge propre	Le nettoyage/désinfection des équipements de transport (chariots, rolls,..) est organisé ?
<b>Milieu</b>	Biocontamination des locaux	L'entretien des locaux est organisé ?

## SECTEUR EXPÉDITION

5 M	Danger identifié	Question à se poser ?
<b>Méthodes</b>	Déplacement inapproprié du matériel de transport du linge propre	La circulation du matériel de transport propre vers la zone sale est organisée ?
	Recontamination du linge propre durant son stockage	Le stockage du linge propre est organisé de manière à maîtriser son temps de stockage ?
<b>Main d'œuvre</b>	Recontamination du linge par la tenue de travail	Le personnel porte une tenue spécifique au secteur propre ?
	Recontamination manuportée	Le nettoyage des mains est organisé ?
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones propres et sales de la Blanchisserie	Les règles de circulation du personnel de la zone propre vers la zone sale sont établies ?
<b>Matériels</b>	Biocontamination des matériels	Le nettoyage / désinfection du matériel de stockage (étagères, chariots,...) est organisé ?
	Biocontamination des équipements de transport du linge propre	Le nettoyage / désinfection des équipements de transport (armoires, chariots, rolls,...) est organisé ?
	Biocontamination des véhicules de transport	Le nettoyage / désinfection des véhicules de transport est organisé ?
<b>Milieu</b>	Biocontamination des locaux	L'entretien des locaux est organisé ?



Contrôle armoire à livrer



Stockage rayonnage



Stockage armoire propre



Camion de livraison

# BASIS PLUS ULTIMATE SMART 40

## PERformance®

Un nouveau standard de lavage pour le futur

Quelque soit le système choisi par les blanchisseries, nos solutions ont toutes une chose en commun: elles permettent de laver plus efficacement et d'aider ainsi à rester compétitif.

**PERformance® BASIS** Le procédé de lavage innovant, basse température utilisant Ozonit PERformance.

**PERformance® PLUS** La combinaison intelligente d'une chimie innovante et d'un système efficace de récupération d'énergie.

**PERformance® ULTIMATE** La blanchisserie du futur. L'efficacité ultime sans vapeur.

**PERformance® SMART** L'innovation pour laveuse-essoreuse. Vous permet d'augmenter votre productivité et d'économiser de l'eau et de l'énergie.

**PERformance® 40** La nouvelle génération. Le procédé de lavage certifié à 40°C pour tunnel de lavage. Innovant et unique - une première mondiale.

Contactez-nous dès maintenant pour plus d'informations sur nos modules PERformance.

Regional Office  
Ecolab S.N.C.  
8, rue Rouget de Lisle  
F-92442 Issy Les Moulineaux Cedex  
Tel ++33 140 939394  
[www.ecolab.fr](http://www.ecolab.fr)

©2011 Ecolab® Inc. All rights reserved.

**ECOLAB®**  
Everywhere It Matters.™



### LA METHODE RABC, D'ACCORD !

La démarche RABC, selon la norme EN 14065 est acquise.

### ...ET MAINTENANT, QU'ALLEZ-VOUS FAIRE ?

Il vous faut atteindre de nouveaux objectifs!

AVEC **ISOCEL QUALITE**

### PREPAREZ-VOUS A LA CERTIFICATION ISO 9001

avec prise en compte de la norme métier EN 14065

- de votre blanchisserie

- du circuit du linge « du lit au lit »

- et de l'ensemble de vos fonctions logistiques.

La Certification ISO est complémentaire à la Certification HAS

Consultez notre site :

[www.isocel-qualite.com](http://www.isocel-qualite.com)

Nombreuses références hospitalières.

Tél: 04 75 02 08 73 Mob: 06 67 24 42 26

Email: [carannante@isocel-qualite.com](mailto:carannante@isocel-qualite.com)

Organisme de formation déclaré,  
Cabinet d'évaluation habilité par l'ANESM.

# CQFD

Conseils, Qualité et Formations Didactiques

Confrontées à l'émergence de nouveaux métiers, l'évolution de l'organisation du travail, les difficultés... les établissements doivent s'adapter et apprendre à gérer les défis liés aux mutations sociologiques et aux évolutions réglementaires. L'organisme de formation CQFD vous propose plus de 350 modules de formation dans divers domaines de compétences tels que :

RABC - Traitement du linge - Repassage

HACCP - liaison chaude - liaison froide  
Planification de la production - Cuisines spécifiques

Bio nettoyage - Organisation du service hôtelier  
Hygiène hospitalière - Les procédés de stérilisation

Gestion des risques liés aux interventions techniques  
Légionelles - Tours aéro réfrigérantes - réseaux d'eau

Responsabilité juridique du soignant - La fin de vie  
Epuisement professionnel - Accueil des patients,  
des familles - L'agressivité - Le travail de nuit

Etc...

[www.cqfd-formation.fr](http://www.cqfd-formation.fr)

☎ 01 39 97 09 23 - [contact@cqfd-formation.fr](mailto:contact@cqfd-formation.fr)

## B • Evaluation et classification des niveaux de risque de biocontamination résultant des dangers (§ 6.2.1.2 de la norme NF EN 14065)

La norme NF EN 14065 propose de classer les risques en fonction du niveau de biocontamination selon 4 niveaux :

- risque faible ou négligeable
- risque modéré
- risque élevé
- risque très élevé

Il paraît plus opportun de classer les dangers uniquement en 2 niveaux de risque :

- **Niveau 1 : Risque très élevé et élevé,**
- **Niveau 2 : Risque modéré et faible.**

Indice	Fréquence d'exposition du linge au danger en Blanchisserie	Gravité du dommage humain au niveau du patient
1	Exposition fréquente (plusieurs fois / jour)	Dommages pouvant laisser des séquelles à vie ou entraîner la mort
2	Exposition occasionnelle (quelque fois / semaine)	Dommages pouvant entraîner un arrêt de travail sans séquelles irréversibles
3	Exposition de l'ordre d'extrêmement rare à rare (quelque fois / mois)	Sans dommages ou dommages mineurs

## C • Identification des mesures de maîtrise pour éliminer, ou réduire le, ou les risques de biocontamination des textiles pour atteindre le niveau de qualité microbiologique convenue pour l'utilisation finale des textiles concernés (§ 6.2.1.3 de la norme NF EN 14065)

Cette classification est souhaitable afin de permettre la hiérarchisation des mesures de maîtrise à mettre en place, en traitant en priorité le Niveau 1.

Les mesures de maîtrise résultants des risques classés en Niveau 2 pourront être mises en place dans un 2<sup>e</sup> temps, mais doivent absolument être mises en place également, afin d'assurer la maîtrise de la biocontamination au sein de la blanchisserie.

Le classement des dangers identifiés classés en Niveau 1 ou 2 est réalisé en utilisant des critères classiques dans les outils de classification à savoir la notion de **fréquence** d'exposition du linge au danger à la Blanchisserie et de **gravité** du dommage humain au niveau du patient.

Les mesures de maîtrise correspondent aux actions requises pour éliminer les dangers ou pour réduire leur impact à des niveaux acceptables.

**Il est à noter que plus d'une mesure peuvent être nécessaire pour maîtriser un danger donné.**

Etant donné que ces mesures de maîtrise correspondent exactement aux points de maîtrise traités dans le principe suivant, des exemples de mesures de maîtrises sont présentées dans le paragraphe 5.

## 5 • Principe 2 : (§ 6.2.2 de la norme NF EN 14065)

### DÉTERMINATION DES POINTS DE MAÎTRISE (CP)

Un point de maîtrise est une étape où l'on doit appliquer une mesure de maîtrise afin de contenir, éliminer ou réduire le risque de biocontamination.

En anglais, on parle de Critical Point (point critique) d'où l'abréviation CP.

Ci-après 3 grands principes à respecter afin de maîtriser la biocontamination des articles textiles :



**Respecter le principe de la marche en avant**

**Le linge sale ne doit pas croiser le linge propre**



**La circulation du personnel doit être organisée et limitée au maximum.**



**Des règles strictes doivent exister si passage du sale vers le propre**

**Se laver les mains avant de toucher du linge propre**

Les tableaux suivants, présentés **par secteur de travail**, sont des exemples de mesures de maîtrise à mettre en œuvre dans la Blanchisserie aux différents points de maîtrise (CP) identifiés et **classer selon les 2 niveaux** de risque précédemment évoqués.

**Cette liste n'est évidemment pas exhaustive mais présente un grand nombre d'actions communes à la plupart des blanchisseries actuellement en démarche RABC.**

D'autres mesures de maîtrise sont envisageables en fonction de l'organisation et des spécificités de chaque structure.

## SECTEUR SALE

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
Méthodes	Déplacement inapproprié des équipements de transport entre les zones sales et propres	Règles de circulation restrictive des équipements de transport
	Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le tri	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier déchargé, premier trié.
	Accroissement de la biocontamination du linge particulièrement « biocontaminé » <b>(1)</b> durant le stockage avant le tri	Maîtrise renforcée de la durée de stockage du linge « contaminé » <b>(1)</b>
Main d'œuvre	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones sales et propres de la Blanchisserie	Règles de circulation restrictive du personnel
Milieu	Contamination de l'air	Traitement adapté de l'air entre les zones sales et propres de la Blanchisserie

**(1) Lire attentivement l'annexe 1**

### NIVEAU 2 : Risque modéré et faible

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
Matériels	Biocontamination des véhicules de transport	Nettoyage et désinfection des véhicules selon un planning établi
	Biocontamination des machines	Nettoyage et désinfection des machines selon un plan de nettoyage adapté
	Biocontamination des équipements de transport du linge sale	Nettoyage et désinfection des équipements de transport selon un planning établi
Milieu	Biocontamination des locaux	Nettoyage et désinfection des locaux selon un plan de nettoyage adapté

## SECTEUR LAVAGE

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
Méthodes	Traitement inapproprié du linge	Contrôle des réglages des machines Surveillance des cycles de lavage (Température, temps, pH, TH, quantités de produits de lavage utilisés, poids chargé, niveaux d'eau,...) Contrôle de fiabilité des sondes de température, pompes de dosages,...
	Développement microbien durant le stockage du linge humide dans le matériel de lavage	Maîtrise de la durée de stockage dans le matériel de lavage
	Traitement inapproprié du linge particulièrement « biocontaminé » <b>(1)</b>	Contrôle des réglages des machines Surveillance renforcée des cycles de lavage (Température, temps, quantités de produits de lavage utilisés)
Main d'œuvre	Biocontamination de la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)
	Recontamination manuportée	Hygiène des mains (fréquence de lavage des mains, type de savons à utiliser,...)
Matériels	Biocontamination des matériels	Nettoyage et désinfection des matériels selon un plan de nettoyage adapté, en particulier les zones de stockage d'eau.

**(1) Lire attentivement l'annexe 1**

### NIVEAU 2 : Risque modéré et faible

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
Milieu	Biocontamination des locaux	Nettoyage et désinfection des locaux selon un plan de nettoyage adapté

## SECTEUR FINITION

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
<b>Méthodes</b>	Déplacement inapproprié du matériel de transport du linge propre	Règles de circulation restrictive des équipements de transport
	Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le séchage	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier lavé, premier séché
	Développement microbien suite à une humidité résiduelle	Règles de contrôle du linge après séchage
<b>Main d'œuvre</b>	Recontamination du linge par la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)
	Recontamination manuportée	Hygiène des mains (fréquence de lavage des mains, type de savons à utiliser,...)
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones propres et sales de la Blanchisserie	Règles de circulation restrictive du personnel
<b>Matériels</b>	Biocontamination des matériels	Nettoyage et désinfection des matériels selon un plan de nettoyage adapté

### NIVEAU 2 : Risque modéré et faible

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
<b>Matériels</b>	Biocontamination des équipements de transport du linge propre	Nettoyage et désinfection des équipements de transport selon un planning établi
<b>Milieu</b>	Biocontamination des locaux	Nettoyage et désinfection des locaux selon un plan de nettoyage adapté

## SECTEUR EXPÉDITION

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
<b>Méthodes</b>	Déplacement inapproprié du matériel de transport du linge propre	Règles de circulation restrictive des équipements de transport
	Recontamination du linge propre durant son stockage	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier stocké, premier expédié. Protection adaptée du linge
<b>Main d'œuvre</b>	Recontamination du linge par la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)
	Recontamination manuportée	Hygiène des mains (fréquence de lavage des mains, type de savons à utiliser,...)
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones propres et sales de la Blanchisserie	Règles de circulation restrictive du personnel
<b>Matériels</b>	Biocontamination des matériels	Nettoyage et désinfection des matériels selon un plan de nettoyage adapté

### NIVEAU 2 : Risque modéré et faible

5 M	Danger identifié	Exemple de mesure de maîtrise
<b>Matériels</b>	Biocontamination des équipements de transport du linge propre	Nettoyage et désinfection des équipements de transport selon un planning établi
	Biocontamination des véhicules de transport	Nettoyage et désinfection des véhicules selon un planning établi
<b>Milieu</b>	Biocontamination des locaux	Nettoyage et désinfection des locaux selon un plan de nettoyage adapté
	Contamination de l'air	Traitement adapté de l'air entre les zones sales et propres de la Blanchisserie

## 6 • Principe 3 : (§ 6.2.3 de la norme NF EN 14065)

# ÉTABLISSEMENT DE NIVEAUX CIBLES ET DE LIMITES DE TOLÉRANCE POUR CHAQUE POINT DE MAÎTRISE

À cette étape, il s'agit de déterminer des niveaux cibles pour chacun des points de maîtrise identifiés. Il est souhaitable d'utiliser des valeurs mesurables facilement telles que le poids, la température, le temps, le débit, le pH,...

De plus, il faut définir une tolérance acceptable et compatible

- d'une part avec les instruments de mesure (balances, thermomètres,...),
- d'autre part avec le niveau bactériologique visé.

Il est important de rappeler ici l'importance des **vérifications métrologiques**. En effet à chaque fois qu'une mesure est effectuée, elle sert à prendre une décision. Or, si le résultat des mesures est erroné, il y aura une forte probabilité pour que la décision le soit aussi, ce qui peut avoir des conséquences sur la maîtrise de la biocontamination, d'où la nécessité d'avoir des résultats de **mesures fiables**.

Il est donc vivement recommandé de faire vérifier, et le cas échéant ajuster ou étalonner par un organisme indépendant et agréé les instruments de mesures : balances, pompes de dosages des produits chimiques, sondes de température, pH-mètre,...

Toutefois des vérifications internes, moins chères, peuvent être pratiquées régulièrement afin de détecter certaines dérives des instruments de mesure.

**Les tableaux suivants, présentés par secteur de travail, résumant toutes les mesures de maîtrise à mettre en place à minima avec les niveaux cibles recommandés et la tolérance associée pour tous les dangers classés au Niveau 1.** Il est bien entendu possible de mettre en place d'autres mesures de maîtrise, ou d'utiliser d'autres niveaux cibles ou tolérances **plus contraignantes**.

En ce qui concerne les dangers classés au Niveau 2, chaque blanchisserie reste libre de déterminer ces propres niveaux cibles et tolérances associées.

## SECTEUR SALE

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5 M	Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Méthodes	Déplacement inapproprié des équipements de transport entre les zones sales et propres	Règles de circulation restrictive des équipements de transport	Nettoyage et désinfection systématique des équipements passant du sale au propre	Aucune
	Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le tri	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier déchargé, premier trié.	Durée de stockage du linge sale : - Du lundi au vendredi : < 48 heures - Avec Week-end ou jours fériés : < 72 heures	+ 12 heures + 12 heures
	Accroissement de la biocontamination du linge particulièrement « biocontaminé » durant le stockage avant le tri	Maîtrise renforcée de la durée de stockage du linge « contaminé »	Durée de stockage du linge sale : - Du lundi au vendredi : < 48 heures - Avec Week-end ou jours fériés : < 72 heures	+ 6 heures + 6 heures
Main d'œuvre	Biocontamination de la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)	- Tenues de couleurs différentes en zone sale. - 1 change / jour et obligation de quitter la tenue sale pour le repas	Port de surblouse pour les pauses
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones sales et propres de la Blanchisserie	Règles de circulation restrictive du personnel	Interdiction de passer de la zone sale à propre sans avoir changé de tenue.	Port de surblouse
Milieu	Contamination de l'air	Traitement adapté de l'air entre les zones sales et propres de la Blanchisserie	Surpression contrôlée : + 10% air propre et -5% air sale	Différence minimale de 5% entre air sale et propre

## SECTEUR LAVAGE

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5 M	Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Méthodes	Traitement inapproprié du linge	Contrôle des réglages des machines Surveillance des cycles de lavage (Température, temps, pH, TH, quantités de produits de lavage utilisés, poids chargé, niveaux d'eau,...)	A définir selon les données fabricants matériels de lavage et fournisseurs lessiviels	
			Températures cibles	+/- 5°C
				pH
			Temps, TH, quantités produits chimiques dosés, poids chargé, niveaux d'eau	+/- 10%
		Contrôle de fiabilité des sondes de températures, des débités des pompes de dosages,...	Vérification annuelle des instruments de mesure	1 mois
	Développement microbien durant le stockage du linge humide dans le matériel de lavage	Maîtrise de la durée de stockage dans le matériel de lavage	Pas de linge dans le système d'essorage en fin de journée.	Aucune
			<i>Cas du tunnel de lavage :</i> Durée de stockage de linge dans les cases de rinçage < 24 heures	+ 6 h
	Traitement inapproprié du linge particulièrement « biocontaminé » (1)	Idem que pour le linge « standard »	Idem que pour le linge « standard »	Idem que pour le linge « standard »
Main d'œuvre	Biocontamination de la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)	1 change/jour et obligation de quitter la tenue sale pour le repas	Port de surblouse
	Recontamination manuportée	Hygiène des mains (fréquence de lavage des mains, type de savons à utiliser,...)	Les mains sont lavées <i>au minimum</i> : - après une tâche salissante ; - à chaque prise de poste ; - à chaque sortie de la zone linge sale ; - avant et après chaque repas ou pause ; - en quittant les sanitaires.	Aucune
Matériels	Biocontamination des matériels	Nettoyage et désinfection des matériels selon un plan de nettoyage adapté, en particulier les zones de stockage d'eau.	A définir selon le type de matériels utilisés, les modes et durée d'exploitation.	+ 20% par rapport à l'intervalle de temps prévu entre chaque nettoyage

## SECTEUR FINITION

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5M	Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Méthodes	Déplacement inapproprié du matériel de transport du linge propre	Règles de circulation restrictive des équipements de transport	Nettoyage et désinfection systématique des équipements passant du sale au propre	Aucune
	Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le séchage	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier lavé, premier séché	Durée de stockage du linge propre humide < 12 heures	+ 6 heures
	Développement microbien suite à une humidité résiduelle	Règles de contrôle du linge après séchage	Contrôle en continu du bon séchage du linge	Aucune
Main d'œuvre	Recontamination du linge par la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)	1 change / jour	Aucune
	Recontamination manuportée	Hygiène des mains (fréquence de lavage des mains, type de savons à utiliser,...)	Les mains sont lavées au minimum : - après une tâche salissante - à chaque prise de poste - à chaque sortie de la zone linge sale - avant et après chaque repas ou pause - en quittant les sanitaires.	Aucune
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones propres et sales de la Blanchisserie	Règles de circulation restrictive du personnel	Interdiction de circuler entre les zones propres et sales.	Port de surblouse
Matériels	Biocontamination des matériels	Nettoyage et désinfection des matériels selon un plan de nettoyage adapté.	A définir selon le type de matériels utilisés, les modes et durée d'exploitation.	+ 20% par rapport à l'intervalle de temps prévu entre chaque nettoyage

## SECTEUR EXPÉDITION

### NIVEAU 1 : Risque très élevé et élevé

5M	Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Méthodes	Déplacement inapproprié du matériel de transport du linge propre	Règles de circulation restrictive des équipements de transport	Nettoyage et désinfection systématique des équipements passant du sale au propre	Aucune
	Recontamination du linge propre durant son stockage	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier stocké, premier expédié	Durée de stockage du linge propre < 48 heures	+ 24 heures
Main d'œuvre	Recontamination du linge par la tenue de travail	Règles d'habillement du personnel (couleurs des tenues, fréquence de change,...)	1 change / jour	Aucune
	Recontamination manuportée	Hygiène des mains (fréquence de lavage des mains, type de savons à utiliser,...)	Les mains sont lavées <u>au minimum</u> : - après une tâche salissante - à chaque prise de poste - à chaque sortie de la zone linge sale - avant et après chaque repas ou pause - en quittant les sanitaires.	Aucune
	Déplacement inapproprié du personnel entre les zones propres et sales de la Blanchisserie	Règles de circulation restrictive du personnel	Interdiction de circuler entre les zones propres et sales.	Port de surblouse
Matériels	Biocontamination des matériels	Nettoyage et désinfection des matériels selon un plan de nettoyage adapté.	A définir selon le type de matériels utilisés, les modes et durée d'exploitation.	+ 20% par rapport à l'intervalle de temps prévu entre chaque nettoyage

# Vous voulez garder un œil sur votre blanchisserie?




## Laundry X-pert

Logiciel innovant & ultra moderne de gestion des informations



**CHRISTEYNS**  
LAUNDRY TECHNOLOGY

**PASSIONATE ABOUT LAUNDRY**

Christeyns France S.A. • 31, rue de la Maladrerie • PB 2421 • 44124 Vertou Cédex, France • T +33 2 40 80 27 27 • F +33 2 40 03 09 73  
E info@christeyns.be • WWW.CHRISTEYNS.COM

## 7 • Principe 4 : (§ 6.2.4 de la norme NF EN 14065)

# ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE POUR CHAQUE POINT DE MAÎTRISE (CP)

### Généralités

À cette étape, il est nécessaire de mettre en place un système de surveillance pour tous les dangers identifiés, c'est-à-dire définir **la méthode, la fréquence et la responsabilité des contrôles** qui doivent être mis en place afin de vérifier

qu'il n'y a pas d'écart par rapport aux niveaux cibles prévues précédemment.

**Il appartient à chaque Blanchisserie de définir ses propres méthodes et fréquence des contrôles.**

### Exemple : Secteur Lavage

Danger identifié	Mesure de maîtrise	Niveau cible	Tolérance	Système de surveillance		
				Méthode	Fréquence	Responsabilité
Traitement inapproprié du linge	Surveillance des températures de lavage	70°C	+/- 5°C	Contrôle visuel et enregistrement des T°C sur un document spécifique	Quotidienne	Laveur



Contrôle qualité des vêtements

## 8 • Principe 4 : (§ 6.2.4 de la norme NF EN 14065)

# ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE POUR CHAQUE POINT DE MAÎTRISE (CP)

### Les contrôles bactériologiques

Lorsque les indicateurs directs sont inexistantes et/ou difficiles à mettre en oeuvre il est alors possible de mesurer le résultat des mesures de maîtrise mises en place. C'est l'objectif des contrôles bactériologiques qui permettent d'obtenir une image à un instant donné de l'état microbiologique du linge, du matériel et de l'eau. Ces contrôles sont faits à des fins de validation et doivent être effectuées à fréquence régulière.

### A – Sur le linge

Les contrôles bactériologiques sur le linge se font en utilisant des boîtes de pétri de 25 cm<sup>2</sup>, ayant une grille de lecture quadrillée de 16 cm<sup>2</sup>. Les prélèvements doivent être réalisés par une personne habilitée et formée et aux techniques de prélèvements bactériologiques. Il est recommandé d'utiliser un applicateur pour boîte de pétri (voir Annexe 2)

Les analyses devront être confiées à des laboratoires habitués à ces contrôles bactériologiques assurant les bonnes conditions de transport, de stockage,... Enfin, le linge qui a été contrôlé doit être remis au lavage.

En annexe 2, on trouvera également une évaluation du coût prévisionnel pour les contrôles du linge.

## 1) Qualité bactériologique du linge et fréquence des analyses

### 1er NIVEAU

Micro-organisme recherché	Niveau cible	Fréquence
Flore totale	≤ 8 UFC/ 16 cm <sup>2</sup>	A minima 1 fois / Trimestre
	Absence de germe Coliforme	

Si l'un des 2 seuils est dépassé, faire les recherches des micro-organismes de 2ème niveau sur la ligne de production concernée.

### 2e NIVEAU

Il s'agit de rechercher la présence des 3 micro-organismes les plus fréquemment responsables des infections nosocomiales en France, à savoir :

Micro-organisme recherché	Niveau cible	Fréquence
Escherichia coli Pseudomonas aeruginosa Staphylococcus aureus	Absence de germes infectieux	A minima 1 fois / An sur toutes les lignes de production Dès qu'un des seuils du niveau 1 est dépassé, sur la ligne de production concernée.

## 2) Types et nombres d'articles à contrôler

Les règles suivantes ont été définies afin de déterminer le nombre d'articles à contrôler :

- 1) Contrôle systématique d'au moins un article par circuit de traitement du linge différent (attention, on entend par circuit, du lavage jusqu'au pliage)
- 2) Contrôle de l'article le plus longtemps au contact du malade (critère de durée)

- 3) Dans un même circuit de traitement du linge, le contrôle de l'article le plus produit sera retenu. (critère de fréquence)

**La règle à retenir est que le linge au plus près du patient est toujours privilégié et qu'il faut au minimum 3 articles à contrôler.**

EXEMPLES	Ligne grand plat	Ligne petit plat	Ligne linge en forme
<b>Articles traités</b>	Alèse	Taie d'oreiller	Chemise de malade
	Drap	Serviette de toilette	Pyjama
	Drap opératoire	Serviettes de tables	Pyjama de bloc
	Dessus de lit,...	Torchons,...	Blouse visiteur,...
<b>Article à contrôler</b>	Drap	Taie d'oreiller	Chemise de malade

En utilisant les mêmes règles, il faut déterminer au minimum:

- 1 article à contrôler pour les tenues professionnelles (Ex: Tunique Mixte,...)
- 1 article à contrôler pour le linge d'hébergement (Ex:

Maillot de corps, tee-shirt...)

- 2 articles à contrôler pour le linge de pédiatrie (Ex: Body, couches,...)
- 2 articles à contrôler pour le linge séché (Ex: Éponges, couvertures,...).

## 3) Lieux des prélèvements

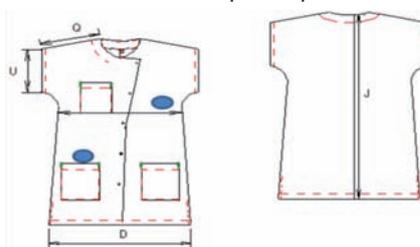
**Le linge contrôlé doit être produit le jour même et contrôlé juste avant son expédition, après toutes les manipulations.**

**Pour tous les articles pliés et empilés** au départ de la blanchisserie, on réalisera **4 prélèvements par type d'articles** aux endroits suivants :

- Article dessus de la pile,
- Article en dessous de la pile,
- Le dessus de l'article situé au milieu de la pile,
- Le dessous de l'article situé au milieu de pile.

**Pour les tenues professionnelles**, on réalisera **4 prélèvements** répartis sur 2 articles à 2 endroits différents :

- 1 au dessus de la poche basse,
- 1 au niveau de la poche poitrine coté cœur du porteur.



## B – Sur le matériel

Le nombre et le type de matériel à contrôler sont à définir selon les organisations.

En tout état de cause, les matériels le plus souvent (critère

de fréquence) et longtemps (critère de durée) en contact avec du linge est à privilégier. (Exemples : armoires à linge, étagères de stockage de linge propre, chariots,...).

Micro-organisme recherché	Niveau cible	Fréquence
Flore totale	≤ 32 UFC/ 16 cm <sup>2</sup> Absence de germe coliforme	A minima 1 fois / Trimestre

Si l'un des 2 seuils est dépassé, procéder à un nettoyage / désinfection du matériel concerné et refaire une analyse.

Micro-organisme recherché	Niveau cible	Fréquence
Flore aérobie revivifiable à 22°C	≤ 500 UFC / ml	A minima 1 fois / Semestre
Flore aérobie revivifiable à 36°C	≤ 50 UFC / ml	
Coliformes totaux	< 1 UFC / 100 ml	
Escherichia coli	< 1 UFC / 100 ml	
Pseudomonas aeruginosa	< 1 UFC / 100 ml	

## C – Sur l'eau

Les paramètres microbiologiques retenus pour :

- l'eau de lavage du linge (entrée machine, après adoucissement ou traitement spécifique)
- l'eau de rinçage du linge (sortie presse ou sortie laveuse)

(voir tableau ci-dessus)

**Par ailleurs, il est nécessaire de vérifier que l'eau de rinçage possède des paramètres microbiologiques identiques à l'eau de lavage.**

Dans le cas de résultats anormaux (variation d'un facteur 10 par rapport au niveau cible pour la flore aérobie) et dès la présence d'un coliforme ou d'Escherichia coli ou Pseudomonas aeruginosa, il est nécessaire de vérifier les conditions de prélèvement, de répéter les analyses et d'intervenir si ces écarts sont confirmés.

La norme NF EN ISO 6222 (juillet 1999) est utilisée comme référence pour les techniques d'analyses de l'eau de la flore aérobie revivifiable à 22°C et 36°C.



**Clayton**  
INNOVATIVE STEAM SYSTEM SOLUTIONS

**LE FUTUR AU PRESENT**

**Générateur vapeur**

- 150 kg/h à 15 tonnes/h
- 5 bars à 100 bars

- Vapeur en 5 min.
- Haut rendement
- Gain d'espace
- Sans supervision
- Vapeur haute qualité
- Service 24h/24
- Sécurité extrême

CLAYTON DE FRANCE 160, rue du Tuboeuf 77170 BRIE COMTE ROBERT  
Tél 01 64 05 38 24 - Fax 01 64 05 24 37 - lavapeur@clayton.fr - Site : clayton.fr

## 9 • Principe 5 : (§ 6.2.5 de la norme NF EN 14065)

### ÉTABLISSEMENT DES ACTIONS CORRECTIVES

Comme dans toute démarche qualité, l'objectif du principe N°5 est de réagir le plus rapidement possible dès qu'une non-conformité est détectée. Pour la norme RABC, on parle de **Limite critique = Valeur cible + Tolérance**.

Il faut donc prévoir par avance des actions correctives pour

les mesures de maîtrise mises en place dès que la limite critique est dépassée.

**Il appartient à chaque Blanchisserie de déterminer ses propres actions correctives en fonction de son organisation.** Il est également nécessaire de mettre en place une **surveillance renforcée** jusqu'au retour à la normale.

#### Exemple : Secteur Lavage

Danger identifié	Mesure de maîtrise	Niveau cible	Tolérance	Système de surveillance			Actions correctives
				Méthode	Fréquence	Resp.	
Traitement inapproprié du linge	Surveillance des températures de lavage	70°C	+/- 5°C	Contrôle visuel et enregistreur des T°C sur un document spécifique	Quotidien	Laveur	- Contrôle de la vapeur - Contrôle des sondes T°C - Avertir le responsable

#### Cas particulier des contrôles bactériologiques sur le linge

Si l'un des 2 seuils du Niveau 1 est dépassé, faire les recherches des micro-organismes de 2ème niveau sur la ligne de production concernée.

**Si des germes de Niveau 2 sont présents, ci-après des pistes de recherche pour solutionner le problème :**

Micro-organisme présent	Piste de recherche
Escherichia coli	Vérifier la qualité bactériologique de l'eau de rinçage
Pseudomonas aeruginosa	Vérifier le bon séchage du linge Vérifier l'absence de biofilm sur le matériel (presse, tapis,...) Vérifier la qualité bactériologique de l'eau de rinçage
Staphylococcus aureus	Vérifier les pratiques de lavage des mains du personnel, en particulier dans les secteurs finition et expédition.

## 10 • Principe 6 : (§ 6.2.6 de la norme NF EN 14065)

### ÉTABLISSEMENT DES PROCÉDURES DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME RABC

Afin de vérifier le bon fonctionnement du système RABC mis en place, il est nécessaire de réaliser des réunions de synthèse, appelées **réunions de revue RABC**.

Le système RABC est évalué notamment par l'analyse des données recueillies suivantes :

- les résultats des contrôles bactériologiques,
- les incidents survenus dans la production relatifs à la qualité bactériologique du linge,
- les résultats du système de surveillance, en particulier ceux qui ont dépassé la limite critique,
- les actions correctives décidées et mises en œuvre suite à un dépassement de limite critique,

- l'état des projets matériel ou organisationnel pouvant impacter le système RABC mis en place,
- les réclamations clients,
- les résultats des audits internes.

La vérification du bon fonctionnement du système RABC mis en place passe **obligatoirement par la réalisation d'audits internes** (§ 6.2.6.3 de la norme NF EN 14065) à minima de façon annuelle.

Ces réunions de revue RABC ont pour objectif de décider de la mise en place d'actions d'amélioration relatives au système RABC et de statuer sur l'efficacité du système afin de continuer à s'améliorer.

### ÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME DE DOCUMENTATION

Pour mener à bien une démarche RABC, il faut disposer de documents. Le but n'est pas de tout écrire, mais de disposer d'une documentation simple, utile et évolutive qui apporte une valeur ajoutée réelle. Il faut définir la « juste documentation » en fonction de la taille, de la complexité et des compétences du personnel. La documentation peut être sous forme papier ou informatique.

Un excès de détail dans la documentation ne contribue pas forcément à une meilleure maîtrise de l'activité. Il faut mettre à disposition les informations nécessaires pour que tout le monde puisse effectuer son travail correctement. Plusieurs types de présentation peuvent être utilisés : logigrammes, photos, graphiques, ... Une série d'illustrations

est souvent plus efficace qu'un long discours.

Les instructions de travail, procédures, ... ne doivent pas être une « liste de vœux » de ce vous voudriez qu'il arrive. Elles doivent refléter parfaitement la réalité.

En parallèle, il faut assurer la gestion de ces documents, c'est-à-dire définir les règles à suivre en particulier en ce qui concerne l'identification, la validation et la diffusion de ces documents.

Enfin, il faut conserver et protéger les enregistrements des différentes tâches effectuées, afin d'apporter des « preuves » aux experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé ou/et aux auditeurs internes et externes

---

## 12 • QUESTIONS SUR LA MÉTHODE RABC

Le choix de présenter ce guide dans l'ordre des chapitres de la norme est délibéré puisqu'il a la prétention d'aider à la mise en œuvre de la méthode présentée dans cette norme. La présentation choisie peut en être rébarbative et difficile d'accès pour ceux qui ne sont pas rompus aux rouages normatifs.

Aussi, il a été décidé de compléter ce guide par un jeu de questions/réponses afin que chacun puisse s'approprier ce guide selon sa propre perception et ainsi mieux se former à la méthodologie retenue.

Les réponses données en **annexe 3** font référence aux

paragraphe du guide, ce qui permet de garder la cohérence du document, tout en cherchant à répondre de façon très concrète.

Cette annexe n'a pas la prétention d'aborder toutes les questions. Elle répond avant tout à un souci pédagogique. Au fur et à mesure des versions de ce guide, elle pourra être enrichie par des questions tirées de l'expérience de chacun et nous invitons d'ores et déjà tous les lecteurs à poser leurs questions éventuelles sur la messagerie de groupe de l'URBH.

Questions ?	Réponses page N°
Le linge est-il un vecteur d'infections nosocomiales ?	35
Le risque de transmission d'une infection nosocomiale est-il élevé ?	35
Le linge stérile est-il concerné par la méthode RABC ?	35
Les unités de soins sont-elles impliquées dans la méthode RABC ?	35
Où se procurer la Norme NF EN 14065 dite RABC ?	36
La méthode RABC est-elle obligatoire ?	36
En quoi diffère le Guide URBH du Guide des Bonnes pratiques de l'AFNOR ?	36
Le Guide URBH permet-il d'être Qualifié ou Certifié RABC ?	36
Existent-ils des machines ou des produits RABC ?	37
Qui doit composer l'équipe RABC ?	37
Le Guide donne-t-il une définition de la zone Grise ?	37
Comment réaliser le diagramme des flux de ma blanchisserie?	37
Est-ce que je dois avoir une séparation physique de la zone sale et de la zone propre ?	37
Dois-je avoir obligatoirement des machines de type aseptique ?	37
Faut-il disposer de véhicules séparés pour le transport du linge sale et du linge propre?	38
Faut-il désinfecter les véhicules à chaque départ ou retour à la blanchisserie?	38
La tenue des agents en zone sale doit-elle être différente de celle des agents en zone propre?	38
Quelle procédure de circulation des personnes doit-on mettre en place quand les passages d'une zone à l'autre sont de courte durée ?	38
Le linge contenu dans le tunnel de lavage peut-il séjourner toute la nuit ou tout le week-end ?	38
Faut-il disposer d'une désinfection du tunnel de lavage ?	38
Faut-il désinfecter tout le matériel tous les jours ?	39
Faut-il nettoyer les locaux tous les jours ?	39
Est-il nécessaire d'avoir une fosse ou un tapis devant l'engageuse à draps ?	39
Les agents doivent-ils se laver les mains avec un savon désinfectant ou un gel hydro alcoolique?	39
Le linge sale peut-il être stocké tout le week-end ?	39
Le linge propre humide peut-il être stocké toute la nuit ou tout le week-end ?	39
Puis-je me dispenser des contrôles habituels de blanchisserie ?	39
Quels types de contrôles de qualité hygiénique dois-je faire ?	40
Tous les articles doivent-ils subir un contrôle de qualité hygiénique ?	40
En dehors du linge que dois-je contrôler sur le plan bactériologique ?	40
Qui doit effectuer les contrôles bactériologiques ?	40
Qui doit analyser les contrôles ?	40
Faut-il mettre en place un circuit de linge contaminé ?	40

# CAS PARTICULIERS DU LINGE « CONTAMINÉ »

Une distinction doit être mise en évidence entre les aspects **QUALITATIFS** et **QUANTITATIFS** de la biocontamination et leurs incidences sur les traitements en blanchisserie.

## 1. ASPECT QUALITATIF

Il concerne le linge qui dans les établissements de santé est identifié comme particulièrement « contaminé », issu de patients infectés avec des bactéries pathogènes. Il suit la plupart du temps un circuit spécifique et subit aussi très souvent un traitement particulier. Du fait qu'il contient des bactéries spécifiques et pathogènes, il se distingue QUALITATIVEMENT du reste du linge mais pas nécessairement QUANTITATIVEMENT. C'est pourquoi, le processus de traitement doit être adapté de manière à assurer la décontamination de ce linge vis-à-vis de ces germes spécifiques, mais le traitement du linge standard peut éventuellement être suffisant, à condition d'avoir pris la précaution de réaliser les validations requises.

Toutefois des précautions devront être prises vis-à-vis des manipulations de ce linge :

- Pour éviter la diffusion des bactéries dans l'environnement, tout au long du circuit de collecte jusqu'à son traitement, il est recommandé de l'isoler dès le lit du patient, avec un double ensachage.
- Pour protéger les agents chargés du tri du linge, 1 des 3 mesures suivantes doit être mise en place :
  1. Ne trier ce linge qu'après traitement, grâce à utilisation de sacs solubles par exemple ;
  2. OU mettre en place des précautions particulières avec des Equipements de Protection Individuelle adaptés (masques de protection, gants, charlottes) pour le tri de ce linge « contaminé », qui doit donc être identifiable tout au long du circuit, par rapport au linge « standard » ;
  3. OU considérer que tout le linge est contaminé et mettre en place des précautions « universelles » pour l'ensemble du linge, permettant que la protection du personnel soit effective pour tout type de linge. Le linge « contaminé » est alors trié dans les mêmes conditions que le linge « standard ». Ce choix permet d'assurer qu'en cas de pathologie non déclarée et donc inconnue, le risque de contamination du personnel est maîtrisé.

## 2. ASPECT QUANTITATIF

Depuis quelques années les blanchisseries traitent de plus en plus de volumes d'articles d'entretien des sols ou des surfaces (franges, lavettes...). Ces articles de nettoyage, de par leur fonction de collecte des salissures, sont particulièrement chargés en bactéries diverses, notamment issues de l'environnement (familles des Bacillus ...). De plus ces articles qui contiennent de l'eau sont souvent collectés dans des sacs plastiques qui facilitent le développement des bactéries, notamment lors des périodes de forte chaleur. Ces articles se distinguent donc QUANTITATIVEMENT sur le plan bactériologique, du linge « standard » et nécessitent des adaptations du procédé de lavage afin de décontaminer ce linge particulièrement « chargé » en bactéries.

Les paramètres de lavage agissant sur la décroissance bactériologique (chimiques, thermiques...) seront donc à adapter et des précautions particulières devront être prises notamment en :

- évitant les recyclages des bains chargés bactériologiquement par ces articles,
- évitant absolument toute humidité résiduelle après séchage.

Enfin, une attention particulière doit être apportée au linge contaminé :

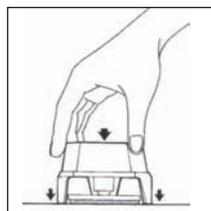
- par des ectoparasites (gale, teigne...), qui doivent être traités en amont de l'envoi du linge en Blanchisserie avec un acaricide.
- par la radioactivité, qui doit être mis en décroissance dans les services durant le délai adapté aux produits utilisés avant envoi à la Blanchisserie.

## Annexe 2

# UTILISATION D'UN APPLICATEUR ET COÛT DES CONTRÔLES BACTÉRIOLOGIQUES

### A – Utilisation d'un applicateur pour boîtes de pétri :

Un applicateur pour boîte de pétri est destiné à standardiser le contrôle de surface. Il permet d'obtenir une force d'appui de  $500 \text{ g} \pm 50 \text{ g}$  sur la boîte de gélose pendant  $10 \pm 1$  secondes.



Cet applicateur a une durée de vie d'environ 50 000 applications et coûte environ 300 €.

### B – Evaluation du coût prévisionnel des contrôles bactériologiques sur le linge :

Type d'analyse	Nombre	Fréquence	Coût unitaire	Total
Flore totale	9 lignes de traitement maximum x 4 prélèvements = 36	4 fois / an	8 €	1 152 €
Germes nosocomiaux	7 lignes de traitement x 1 prélèvement = 7	1 fois / an	10 €	70 €
			<b>Total</b>	<b>1 222 €</b>

## Annexe 3

# RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA MÉTHODE RABC

### Le linge est-il un vecteur d'infections nosocomiales ?

#### Le risque de transmission d'une infection nosocomiale est-il élevé ?

La réponse est en partie indiquée sur l'avant propos de ce guide et confortée par la lecture d'éléments bibliographique sur ce sujet.

Il est possible notamment de citer :

« Les données objectives et validées, publiées dans la littérature scientifique sont peu nombreuses mais il existe quelques preuves directes ou indirectes du rôle du linge dans la transmission des Infections Nosocomiales tant au niveau des patients que du personnel »

Extrait du guide COTEREHOS « hygiène appliquée à la fonction linge dans les établissements de santé » - 2000  
Ce guide donne quelques références bibliographiques, notamment sur des cas avérés d'infections nosocomiales issus du linge.

« Très peu de travaux ont été réalisés sur son rôle dans la transmission des infections nosocomiales. Nous relèverons cependant quelques études concernant le linge des soignants, celui du malade, et les risques d'infection nosoco-

miales encourus par le personnel de blanchisserie. »

Extrait: Le circuit du Linge à l'Hôpital – CCLIN PARIS NORD Décembre 1999

Il serait bien sur dommageable d'en tirer des conclusions hâtives et notamment de penser qu'il n'est donc pas nécessaire de mettre en place des procédures particulières en blanchisserie. Il n'en est rien, le risque de propagation d'une Infection nosocomiale par le linge est réel même si on peut le considérer comme faible.

### Le linge stérile est-il concerné par la méthode RABC ?

#### Les unités de soins sont-elles impliquées dans la méthode RABC ?

Le chapitre 1 Domaine d'application de la Norme NF EN 14065 concernant la RABC indique :

« Le présent projet s'applique aux textiles traités en blanchisserie et utilisés dans des secteurs spécifiques : produits pharmaceutiques, établissements de santé, alimentation, produits de soins, cosmétiques ; il ne couvre pas les aspects relatifs à la sécurité des travailleurs, ni à la stérilité du produit final. »

A partir de ce domaine d'application de la Norme, il est donc possible d'en exclure le linge stérile et les unités de soins.

Par contre, il est tout à fait possible de décliner la méthode RABC et ses 7 principes fondamentaux dans les Unités de soins.

### Où se procurer la Norme NF EN 14065 dite RABC ?

La norme NF EN 14065 dite RABC peut être obtenue auprès de l'AFNOR (Association Française de Normalisation) via leur site internet: [www.boutique.afnor.org](http://www.boutique.afnor.org)

Les documents disponibles sont les suivants :

- **NF EN 14065 (Mai 2003)** : Textiles traités en blanchisserie – Système de maîtrise de la biocontamination. G07-172 – Tarif: 60 € HT
- **GA G07-224 (Décembre 2004)** : Textiles traités en blanchisserie – Guide d'application de la norme NF EN 14065 – Tarif: ~ 42 € HT
- **BP G07-223 (Novembre 2004)** : Textiles traités en blanchisserie – Référentiel de bonnes pratiques professionnelles: Tarif: ~ 42 € HT

### La Méthode RABC est-elle obligatoire ?

Extrait du portail AFNOR :

« Les normes ont un caractère volontaire et s'y conformer n'est pas une obligation. Elles traduisent l'engagement des entreprises de satisfaire un niveau de qualité et de sécurité reconnu et approuvé. Les normes peuvent soutenir la réglementation qui relève des pouvoirs publics et dont l'application est imposée en étant citées comme documents de référence. Seules 2 % des normes sont d'application obligatoire. »

**La méthode RABC n'est donc pas obligatoire. Par contre, son application est de plus en plus recommandée et le Manuel de Certification des Établissements de santé V2010 prévoit qu'elle doit être considérée comme méthode de référence.**

#### « Critère 6.d. : Gestion du linge »

Ce critère concerne :

- l'organisation de la fonction linge entre les secteurs d'activité internes et/ou externes de l'établissement ;
- l'assurance de la conformité en interne et/ou avec les prestataires externes, du circuit de traitement du linge (tri, collecte, transport, lavage, stockage) avec la réglementation, les règles de sécurité, de qualité et d'hygiène.

La norme NF EN 14065 et la méthode RABC sont les méthodes de référence. Les contrôles bactériologiques sur le lieu de stockage peuvent être effectués à visée pédagogique. Les contrôles visuels sont effectués à toutes les étapes. »

### En quoi diffère le Guide URBH du Guide des Bonnes pratiques de l'AFNOR ?

La Norme NF EN 14065 est complétée par 2 documents, à savoir le guide d'application de la norme NF EN 14065 (GA G07-224) et le référentiel de bonnes pratiques professionnelles (BP G07-223).

Ces deux documents ont pour objet d'aider à la compréhension de la norme et à sa mise en place.

Ils n'ont pas été soumis à la procédure d'homologation et ne peuvent être assimilés à une norme française.

Le guide URBH vise les mêmes objectifs que ces 2 documents en apportant des éléments complémentaires et chaque fois que cela est possible des éléments plus détaillés.

Dans les procédures de révision des documents AFNOR, l'URBH avait fait des propositions mais finalement, ces documents n'ont pas été renouvelés. Il est donc paru important que notre profession s'engage afin de disposer d'un référentiel commun.

Il est possible d'émettre le vœu que ce guide URBH sera repris un jour dans les documents AFNOR.

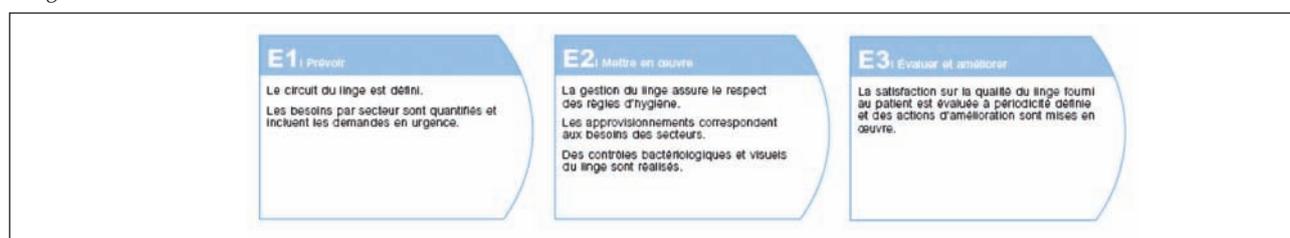
### Le Guide URBH permet-il d'être Qualifié ou Certifié RABC ?

Ce guide ne permet pas plus que d'autres guides d'être Qualifié ou Certifié. En effet, pour cela, il faudrait disposer des textes réglementaires.

L'AFNOR donne une définition de la certification :

« La certification est une activité par laquelle un **organisme reconnu, indépendant** des parties en cause, donne une **assurance écrite** qu'une organisation, un processus, un service, un produit ou des compétences professionnelles sont **conformes** à des **exigences** spécifiées dans un **référentiel**. La certification est une **démarche volontaire**. Toute entreprise, organisation ou administration peut demander à faire certifier son organisation, ses services ou ses produits »

On lira avec intérêt le document élaboré par le ministère de l'économie des finances et de l'Industrie sur le sujet. Il est téléchargeable sur le site :



[http://www.cstb.fr/fileadmin/documents/evaluation/Certification%20produits/Certification\\_en\\_7\\_questions.pdf](http://www.cstb.fr/fileadmin/documents/evaluation/Certification%20produits/Certification_en_7_questions.pdf)

Le Guide URBH pourrait cependant à terme devenir le référentiel d'une telle certification. Il en a les atouts, il lui restera à acquérir une dimension réglementaire.

### Existent-ils des machines ou des produits RABC ?

La réponse est bien entendu non. Certaines machines peuvent aider à une meilleure maîtrise des risques (machine de type aseptiques), mais ne peuvent les éliminer à elle seule. Il en est de même pour les produits. Par exemple, l'eau oxygénée, même si elle a un caractère désinfectant prouvé ne peut être qualifiée de produit RABC.

Toute utilisation pour une machine ou un produit du terme RABC ne serait qu'un argument commercial. La méthode RABC est une méthode complète où l'organisation (plus que les machines ou les produits) permet d'analyser et de maîtriser les risques.

### Qui doit composer l'équipe RABC ?

La Norme NF EN 14065 prévoit que :

« Les membres d'une équipe pluridisciplinaire (en fonction de l'organisation de la blanchisserie) peuvent être :

- le directeur de la blanchisserie
- le directeur technique de la blanchisserie
- un représentant de chaque service de la blanchisserie
- un représentant du département « hygiène »
- un représentant du département « nettoyage et maintenance »
- le responsable qualité
- un microbiologiste qualifié »

Dans la pratique, il peut être difficile de réunir toutes ces qualifications. Il suffit de faire appel au bon sens par rapport à sa propre organisation.

### Le Guide donne-t-il une définition de la zone Grise ?

Le Guide ne donne pas ce type de définition.

Par contre, il convient d'énoncer un postulat essentiel pour la prise en compte du facteur hygiène : **il doit y avoir séparation fonctionnelle du circuit des articles propres de celui des articles sales et prise de conscience, à tous les niveaux, des risques de contamination manu portée.**

En pratique, la séparation de la blanchisserie en deux zones bien différenciées : "zone propre" et "zone sale" peut être difficile à mettre en place. Cela nécessite d'ailleurs au préalable qu'elles soient précisément définies. Il existe souvent, aussi bien au niveau séparation physique des secteurs (lavage et nettoyage à sec), qu'au niveau nature des activités (maintenance des matériels et entretien des locaux) une zone intermédiaire.

Tous les contacts directs ou indirects (par le biais de matériels de production ou de manutention, du personnel, etc.) entre le linge sale et le linge propre seront rendus impos-

sibles en zone sale et en zone propre. Dans la zone intermédiaire, des mesures d'hygiène complémentaires adaptées devront être appliquées pour éviter le risque de contamination.

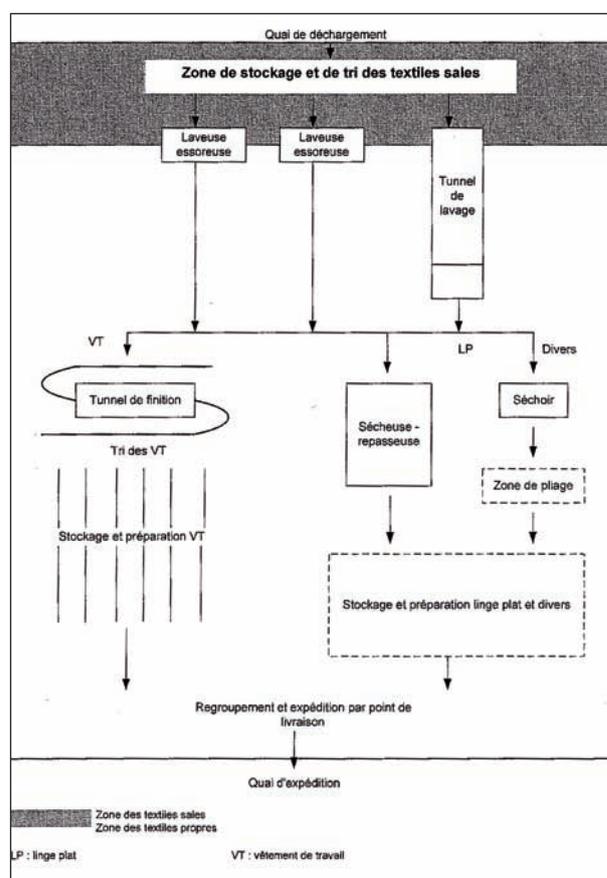
Cette zone intermédiaire est également appelée zone Grise (par analogie à la terminologie utilisée dans les salles blanches).

Il s'agit là d'une zone où la maîtrise du risque par le biais du Milieu, des Matières et du Matériel n'est pas possible de façon efficace. Dans cette zone, la maîtrise du risque passe par les Méthodes et la Main d'œuvre.

C'est bien l'organisation qui va permettre de limiter les risques dans cette zone. La prendre en compte comme telle permet de répondre parfaitement à la méthodologie de la méthode RABC.

### Comment réaliser le diagramme des flux de ma blanchisserie ?

Le diagramme des flux va représenter la blanchisserie avec ses différents circuits. Il va permettre d'avoir une représentation très visuelle de ces flux. Sous une forme simplifiée, il sera sensiblement équivalent au schéma ci-dessous :

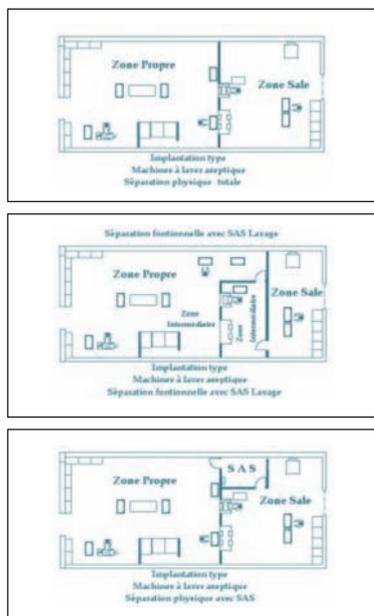


**Est-ce que je dois avoir une séparation physique de la zone sale et de la zone propre ?**

**Dois-je avoir obligatoirement des machines de type aseptique ?**

La définition d'une zone Grise dans sa blanchisserie permet de ne pas avoir nécessairement de séparation phy-

sique complète. C'est d'ailleurs l'installation de cette zone grise qui servira de séparation entre les zones sales et les zones propres. Il n'est donc pas obligatoire de disposer de machines aseptiques pour respecter la méthode RABC. A partir des règles générales énoncées, il est possible de s'orienter vers trois implantations types qui pourront ensuite être déclinées en différentes solutions selon le type précis de matériel utilisé.



### Faut-il disposer de véhicules séparés pour le transport du linge sale et du linge propre ?

### Faut-il désinfecter les véhicules à chaque départ ou retour à la blanchisserie ?

La réponse à ces deux questions peut facilement s'obtenir en appliquant la méthodologie d'analyse et de maîtrise des risques. Dans cette méthodologie, le risque essentiel est un contact direct du linge propre avec le linge sale.

A partir de ce postulat, nous pouvons en déduire :

- L'utilisation de véhicules séparés permet d'éliminer le risque de contact entre le linge propre et le linge sale
- La désinfection systématique dans le cas de véhicules séparés n'est pas utile. Il est par contre important de mettre en place une opération périodique permettant une désinfection régulière du véhicule.
- Dans le cas de véhicules non séparés l'organisation suivante permet de réduire les risques
  - Désinfection systématique avant chaque transport de linge propre,
  - Tournées organisées avec un départ en linge propre et un retour en linge sale.

### La tenue des agents en zone sale doit-elle être différente de celle des agents en zone propre ?

### Quelle procédure de circulation des personnes doit-on mettre en place quand les passages d'une zone à l'autre sont de courte durée ?

Une tenue différente entre les agents affectés en zone propre par rapport à ceux affectés en zone sale, ne change pas en soi le risque de contaminations biologiques.

Par contre, il s'agit d'une méthode simple et très visuelle permettant d'identifier la circulation des personnes. Cette identification rapide peut donc conduire à éviter des dérives dans la procédure et c'est en ce sens qu'elle diminuera le risque de contamination.

Lorsque les temps de séjour entre zone sont faibles, il peut être difficile de faire respecter des changements de tenues. La solution du port d'une sur blouse peut être considérées comme une réponse efficace sur le plan pratique. Par contre, la procédure doit inclure un temps de séjour (par exemple 1 heure maximum) ou des types de circulations bien précises (par exemple : visite au Bureau du personnel).

### Le linge contenu dans le tunnel de lavage peut-il séjourner toute la nuit ou tout le week-end ?

La réponse est contenue dans la Guide au niveau du Principe N° 3 :

Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Développement microbien durant le stockage du linge humide dans le matériel de lavage	Maîtrise de la durée de stockage dans le matériel de lavage	<u>Cas du tunnel de lavage</u> : Durée de stockage de linge dans les cases de rinçage < 24 heures	+ 6 h

Dans la mesure où le stockage dans le tunnel ne doit pas excéder 30 heures (24 heures + 6 heures pour la tolérance), le tunnel de lavage doit être vidé sur les compartiments de rinçages tous les week-ends.

Par contre, ce vidage n'est pas nécessaire entre deux jours travaillés, puisque dans ce cas, le stockage est inférieur à 24 heures.

### Faut-il disposer d'une désinfection du tunnel de lavage ?

Le risque majeur de la non réalisation de cette opération est celui de la re-contamination des eaux de certains compartiments à cause du développement de micro-organismes dans certains endroits difficilement nettoyables (cas des points bas par exemple sur un tunnel de lavage). Il est donc nécessaire de pratiquer cette opération à intervalles réguliers. Il faut d'ailleurs signaler qu'elle s'accompagne souvent d'une opération de détartrage qui, en fait, est (ou devrait être) une opération de maintenance classique sur un tunnel de lavage.

### Faut-il désinfecter tout le matériel tous les jours ?

### Faut-il nettoyer les locaux tous les jours ?

La réponse est à rechercher dans l'analyse des risques. Dans la pratique, la réponse sera modulée en fonction de la zone considérée et du type de nettoyage à effectuer.

Dans l'esprit de la méthode RABC, il conviendra d'établir un plan de nettoyage du matériel et des locaux. Ce plan pourra mixer les zones, les fréquences et les méthodes de nettoyage. Il devra également prévoir les contrôles à effectuer pour vérifier son respect.

### Est-il nécessaire d'avoir une fosse ou un tapis devant l'engageuse à draps ?

La fosse ou le tapis sont souvent prévus pour limiter le risque de contamination sur le drap. Mais pour limiter le risque, c'est l'établissement et surtout la mise en place d'un plan de nettoyage du matériel et des locaux qui est le plus important. Avec ce plan, il est possible de mettre en place des procédures adaptées.

### Les agents doivent-ils se laver les mains avec un savon désinfectant ou un gel hydro alcoolique ?

Dans la majorité des cas, le lavage avec un savon classique est largement suffisant. Ce type de lavage permet d'éviter les risques de réaction cutanée aux produits désinfectants. L'utilisation du gel hydro alcoolique est à réserver aux emplacements où l'utilisation d'eau est problématique (Absence de point d'eau ou point d'eau trop éloigné du poste de travail).

Dans ce domaine, il est préférable de se rapprocher de l'unité d'hygiène de l'établissement et de s'accorder avec la politique générale.

### Le linge sale peut-il être stocké tout le week-end ?

La réponse est contenue dans la Guide au niveau du Principe N° 3 (voir tableau ci-dessous) :

Compte tenu des niveaux cibles recommandés et des tolérances, il est possible de stocker le linge sale sur la durée du week-end même s'il intègre un jour férié.

Mais dans l'idéal, il faut organiser la production de manière à minimiser ces temps de stockage afin de limiter le développement microbien.

### Le linge propre humide peut-il être stocké toute la nuit ou tout le week-end ?

La réponse est contenue dans le Guide au niveau du Principe N° 3 (voir tableau ci-dessous) :

En appliquant les principes décrits, le linge humide :

- Peut être stocké pendant la nuit si le stockage ne dépasse pas 18 heures,
- Ne peut pas être stocké le week-end.

Mais dans l'idéal, il faut organiser la production de manière à minimiser ces temps de stockage afin de limiter le développement microbien.

### Puis-je me dispenser des contrôles habituels de blanchisserie ?

Surtout pas. Les contrôles habituels participent aux bonnes pratiques professionnelles. La plupart d'entre eux permettent de vérifier des critères physico-chimiques, beaucoup plus faciles à mettre en œuvre que les contrôles bactériologiques. Il faut rappeler qu'en utilisant les bonnes pratiques de blanchisserie, la qualité hygiénique du linge est en général satisfaisante.

Peu de micro-organisme résiste aux paramètres d'un « bon » lavage, à savoir :

- la température
- l'action mécanique
- l'action chimique
- le temps

Les contrôles bactériologiques sont réalisés pour déceler les dérives afin de conserver la qualité hygiénique du linge.

## Stockage linge sale pendant le week-end

Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le tri	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier déchargé, premier trié.	Durée de stockage du linge sale : - Du lundi au vendredi : < 48 heures - Avec week-end ou jours fériés : < 72 heures	+ 12 heures + 12 heures

## Stockage du linge propre humide pendant la nuit ou le week-end ?

Danger identifié	Mesure de maîtrise à minima	Niveau cible recommandé	Tolérance
Accroissement de la biocontamination durant le stockage avant le séchage	Maîtrise de la durée de stockage en appliquant la méthode FIFO : premier lavé, premier séché	Durée de stockage du linge propre humide < 12 heures	+ 6 heures

## Quels types de contrôles de qualité hygiénique dois-je faire ?

### Tous les articles doivent ils subir un contrôle de qualité hygiénique ?

### En dehors du linge que dois-je contrôler sur le plan bactériologique ?

Toutes ces réponses sont contenues dans le Guide au niveau du principe N°4, au paragraphe spécialement consacré aux contrôles bactériologiques.

#### En résumé, trois contrôles de base :

- Sur le linge (seulement quelques articles représentatifs des différents process)
- Sur le matériel (seulement là où le risque de contamination est le plus important)
- Sur l'eau du process de lavage (lavage et rinçage) source potentielle de re-contamination du linge

### Qui doit effectuer les contrôles bactériologiques ?

Les prélèvements doivent être réalisés par une personne habilitée et formée aux techniques de prélèvements bactériologiques. Il est recommandé d'utiliser un applicateur pour boîte de pétri (voir Annexe 2). Les contrôles s'effectuent selon une procédure rigoureuse de prélèvement. Au-delà de sa rigueur, la procédure de prélèvement n'est pas particulièrement difficile et il est possible de former un agent de la blanchisserie sur ce type de contrôles.

### Qui doit analyser les contrôles ?

Les analyses devront être confiées de préférence à des laboratoires habitués à ces contrôles bactériologiques assurant les bonnes conditions de transport, de stockage,... et justifiant de leur indépendance par rapport aux résultats.

Il est cependant possible pour certains contrôles de mettre en place un contrôle de type atelier (analyse uniquement qualitative des prélèvements sur boîtes de gélose). Cette technique permet de multiplier les contrôles sans augmenter le coût de façon trop importante. Elle peut être notamment utilisée lors de la mise en place d'une surveillance renforcée.

## Faut-il mettre en place un circuit de linge contaminé ?

Les avis sur ce point divergent et deux écoles s'affrontent :

### 1. Circuit spécifique du linge « contaminé » arrivant en blanchisserie :

Le linge dit « contaminé » est mis dans des sacs de couleurs spécifiques et en règle générale mis dans des sacs hydrosolubles au préalable.

Ce choix, ne permet pas toujours d'identifier la pathologie concernée et le traitement en blanchisserie doit être maximaliste.

- Protection renforcée des agents du tri
- Cycle de désinfection préalable à tout traitement de lavage
- Tri des articles au propre avec relavage éventuel

Cette technique comporte un certain nombre d'inconvénients :

- Pas de maîtrise du risque si le linge n'est pas identifié comme contaminé
- Risque de banalisation du linge comportant des risques élevés
- Difficulté de définir la responsabilité de celui devant déclarer ce linge comme contaminé
- Risque d'augmentation inflationniste de ce type de linge
- Difficulté d'organisation des déchets liés aux sacs hydrosolubles

### 2. Pas de circuit spécifique en blanchisserie

Tout linge ayant été utilisé est considéré comme « contaminé ». La blanchisserie doit disposer de process de lavage standard permettant d'assurer une décontamination satisfaisante de ce type de linge. Quelques cas bien définis peuvent être identifiés pour que le linge en contact avec certains patients ne soit pas dirigé vers la blanchisserie (Ex : maladie de Creutzfeldt Jakob)

Ce choix permet d'avoir un traitement approprié même en l'absence d'identification de pathologie spécifique, mais cette technique nécessite :

- des actions de formations importantes pour le personnel du tri
- des actions d'informations importantes pour le personnel des unités de soins.



carredas

## Le spécialiste des équipements logistiques en milieu hospitalier

Méchin est spécialisé depuis de nombreuses années dans les équipements pour le transport et la manutention en établissements de santé.

MECHIN



[www.mechin.fr](http://www.mechin.fr)

**3 grands domaines** dans lesquels nous mettons à votre disposition notre savoir-faire et notre professionnalisme :

- La fonction linge
- La collecte et le transport des déchets
- Les services généraux

**La mission de Méchin : vous offrir des produits innovants, de qualité et performants en matière d'hygiène.**



# LOUTTE SAS

Fournitures Textiles depuis 1896

## Fournitures Mercerie

Lingerie Hospitalières & Blanchisseries Industrielles



20 rue Alfred de Musset - 02100 SAINT QUENTIN

Tél. : **03 23 62 22 45** - [contact@loutte.fr](mailto:contact@loutte.fr)

Fax Vert commandes :  **N° Vert 0 800 128 465**

Retrouvez notre catalogue sur notre site web (réservé aux professionnels) :

[www.loutte.fr](http://www.loutte.fr)